



hettange-grande  
saetrich

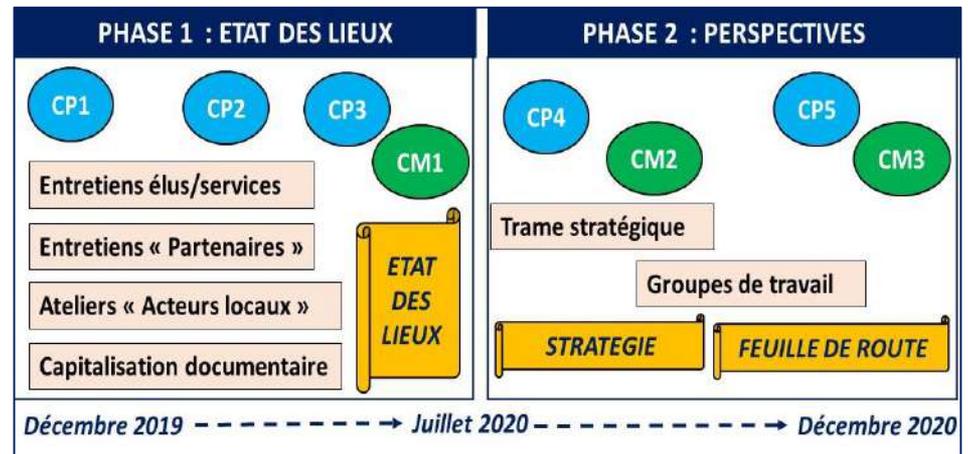
- PROJET DE TERRITOIRE -  
« *Hettange-Grande 2020-2030* »



Décembre 2020

<b><i>PREAMBULE : LA DEMARCHE « PROJET DE TERRITOIRE ».....</i></b>	<b>3</b>
<b><i>ELEMENTS DE CONTEXTE : POSITIONNEMENT ET DYNAMIQUES DU TERRITOIRE.....</i></b>	<b>4</b>
<b><i>STRATEGIE « HETTANGE GRANDE 2020-2030 » : CADRE GENERAL.....</i></b>	<b>16</b>
<b><i>DES PRIORITES THEMATIQUES ASSOCIÉES A UNE FEUILLE DE ROUTE 2020-2025.....</i></b>	<b>21</b>
<b><i>SYNTHESE DES PROJETS 2020-2025 SOUS PORTAGE COMMUNAL.....</i></b>	<b>62</b>

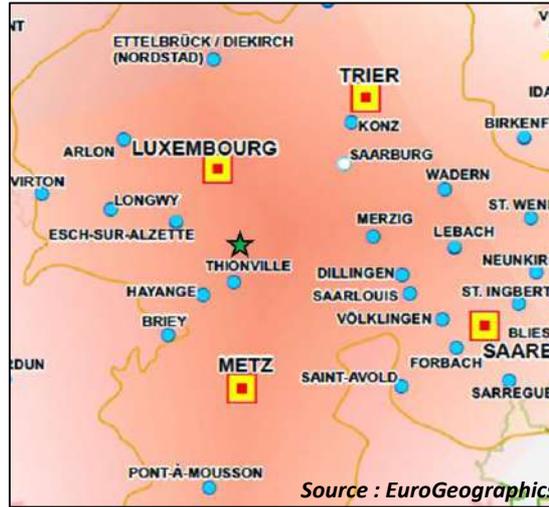
- ✓ **Un redressement et une « mue » amorcés lors de la mandature précédente...**
  - L'assainissement des finances communales et la restauration d'un climat de confiance
  - Des acquis notables : périscolaire, sports, service état civil/documents d'identité, etc.
  - Les ajustements organisationnels opérés et le renouvellement engagé des effectifs
  
- ✓ **...à poursuivre et dépasser sur la base d'un un projet politique renouvelé**
  - Valoriser les acquis de la Ville...tout en « passant un cap »
  - Redynamiser le dialogue local et susciter une dynamique collective à inscrire dans la durée
  - Savoir où l'on va et avancer de manière ordonnée, selon une approche proactive et maîtrisée
  
- ✓ **La méthode de travail : quelques éléments de cadrage**
  - Le recours à un accompagnement externe (*Nouveaux Territoires Consultants*)
  - **Trois grandes phases de travail** ayant donné lieu, pour chacune d'entre elle, à la formalisation d'un livrable spécifique
    - La réalisation d'un **état des lieux/diagnostic stratégique**, ayant notamment permis de dégager une analyse prospective des enjeux
    - La définition d'une **stratégie « 2020-2030 »** fixant les priorités d'intervention à 10 ans et un premier cadre de travail
    - La formalisation d'une **première feuille de route** - intégrant une dimension plus opérationnelle et qui aura vocation à évoluer et s'enrichir chemin faisant - pour guider l'action municipale dans le cadre de la présente mandature
  - Une **démarche participative**, ayant notamment intégré :
    - en phase d'état des lieux, des auditions collectives (élus, agents municipaux, partenaires, opérateurs ou acteurs socioéconomiques locaux) et des entretiens individualisés (ex : CCCE, SMITU...)
    - en phase de formalisation de la feuille de route, la tenue d'une dizaine de groupes de travail combinée à des entretiens ciblées auprès de partenaires techniques ou institutionnels



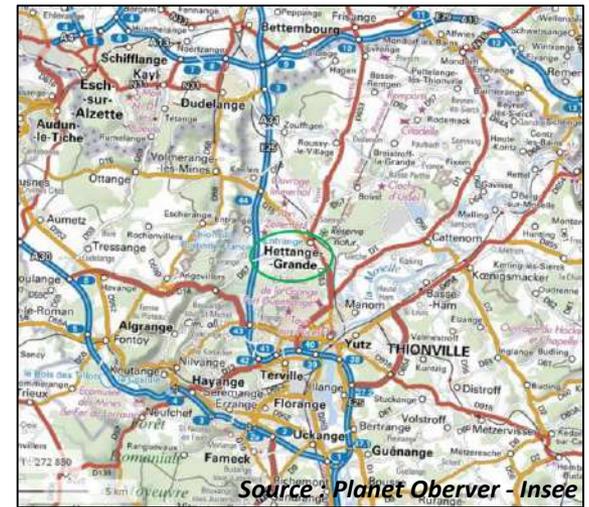
# QUELQUES ELEMENTS DE CONTEXTE : POSITIONNEMENT ET DYNAMIQUES DU TERRITOIRE

# UN POSITIONNEMENT PROTÉIFORME ET SINGULIER...A DIFFÉRENTES ÉCHELLES

Espace métropolitain transfrontalier

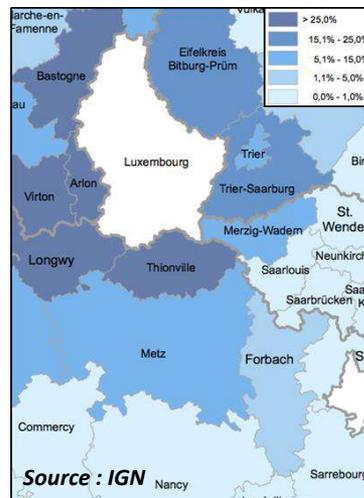


Grande infrastructures

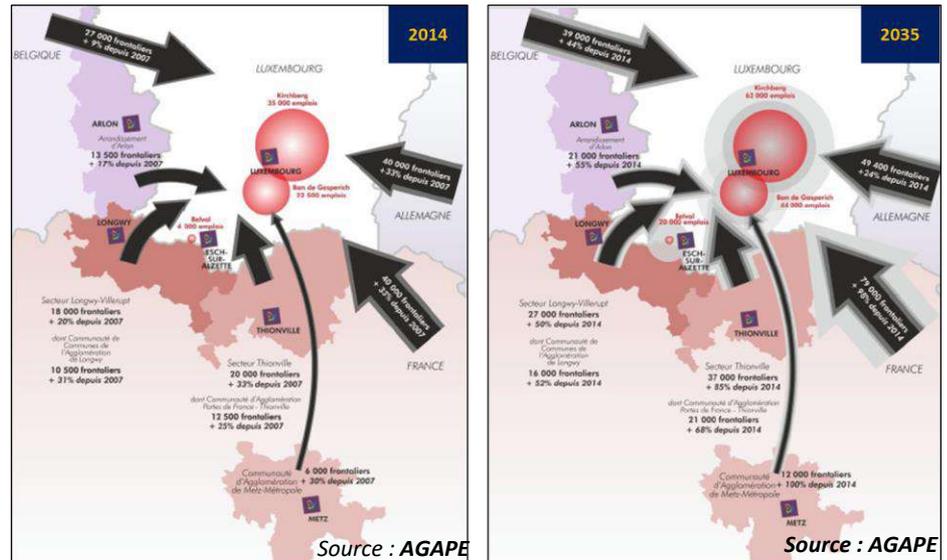


- Une commune frontalière inscrite dans une puissante dynamique métropolitaine**
- ✓ Une inscription au sein de la Grande Région, du Pays des Trois Frontières ainsi que dans un système urbain transfrontalier de rayonnement européen
  - ✓ L'ancrage au sillon lorrain, sur une ligne de conurbation s'étendant de Metz à Luxembourg

Part des frontaliers du Luxembourg dans la population active occupée (2015)

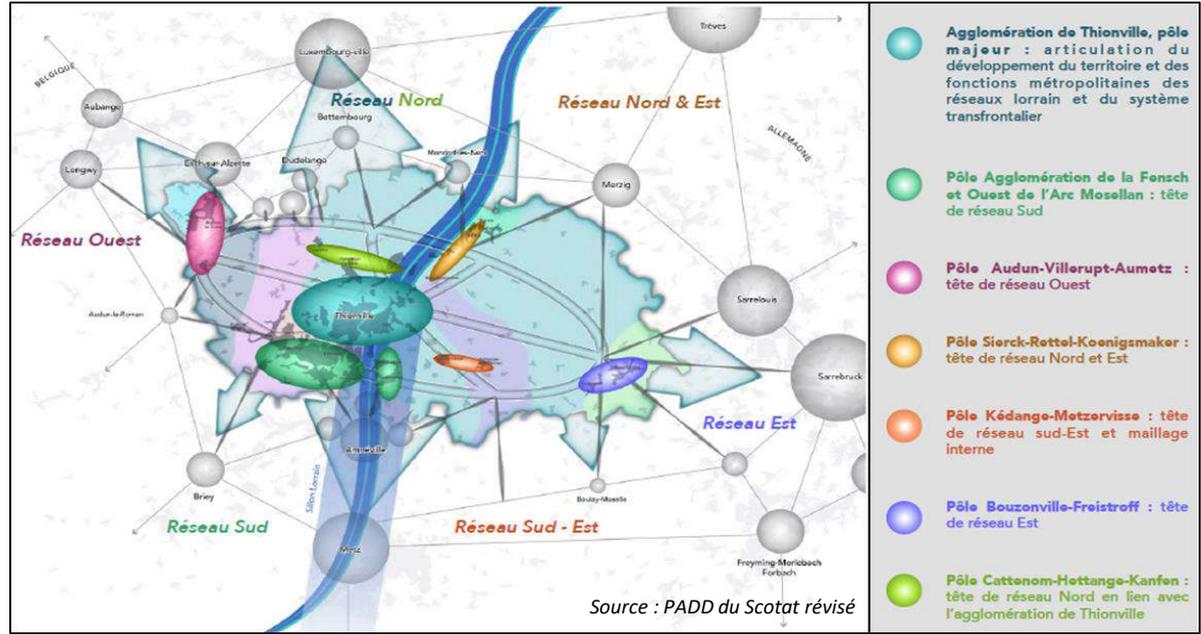


Flux de travailleurs transfrontaliers : situation 2014 / projection horizon 2035



# UN POSITIONNEMENT PROTÉIFORME ET SINGULIER...A DIFFÉRENTES ÉCHELLES

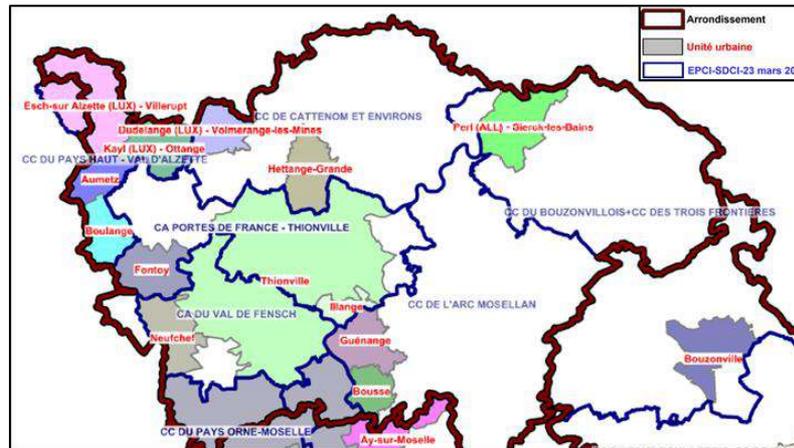
## Armature urbaine stratégique du Scotat



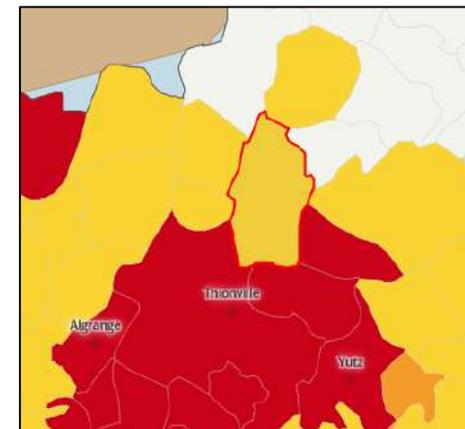
### Un ancrage nuancé dans le « grand territoire » thionvillois

- ✓ Un territoire « reconnu » et organisé par le schéma de cohérence territoriale de l'agglomération thionvilloise (Scotat) autour de 7 grands pôles en réseau, connectés au système urbain transfrontalier
- ✓ Dans ce grand territoire, une singularité de positionnement de Hettange-Grande
- ✓ Un « grand territoire » prépondérant à l'échelle duquel se posent de grands enjeux d'aménagement et de développement (attractivité et parcours résidentiels, mobilité, activités économiques et commerciales...)

## Unités urbaines



## Zonage en Aires Urbaines (ZAU)



Source : IGN – INSEE – Préfecture 57

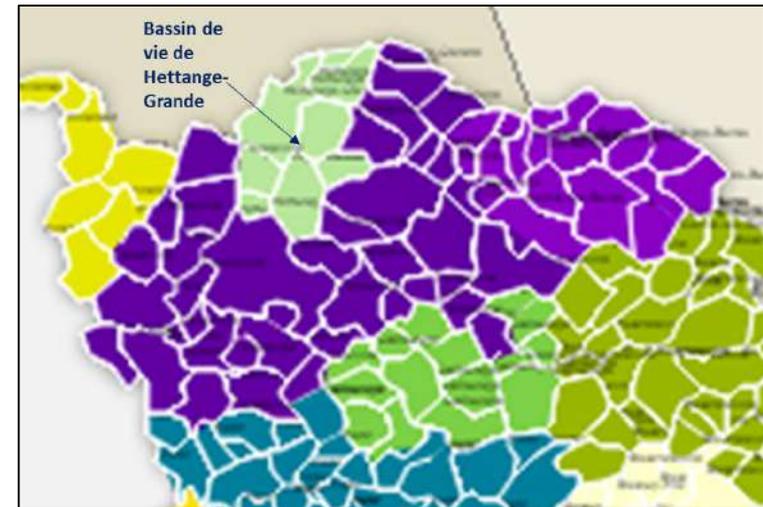
Source : Insee

# UN POSITIONNEMENT PROTÉIFORME ET SINGULIER...A DIFFÉRENTES ÉCHELLES

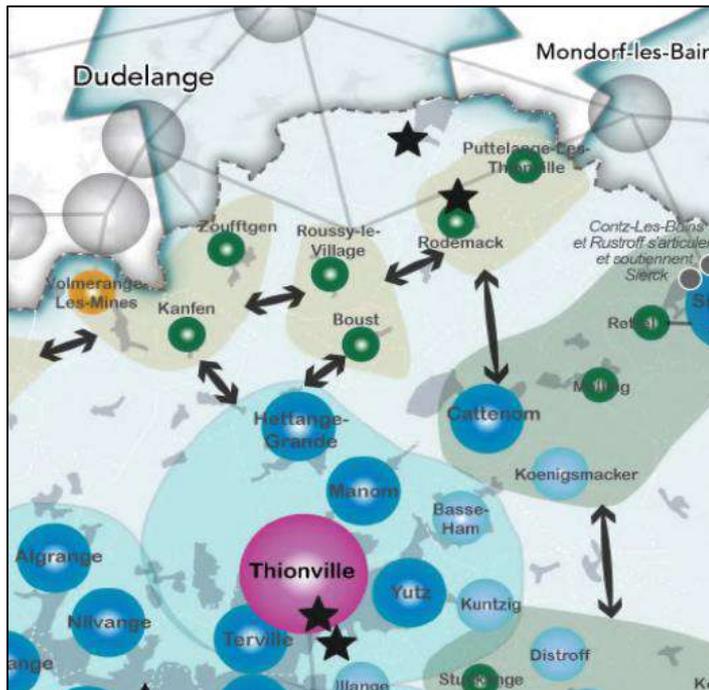
## L'ancrage à un bassin de vie interstitiel et périurbain

- ✓ Un positionnement géographique au nord-est du plateau lorrain, dans le bassin mosellan
- ✓ L'appartenance de Hettange-Grande à la communauté de communes Cattenom et Environs (CCCE), territoire périurbain faisant la jointure entre Thionville et la frontière luxembourgeoise
- ✓ Au sein de cet ensemble intercommunal, un statut et des fonctions spécifiques rattachées à Hettange-Grande

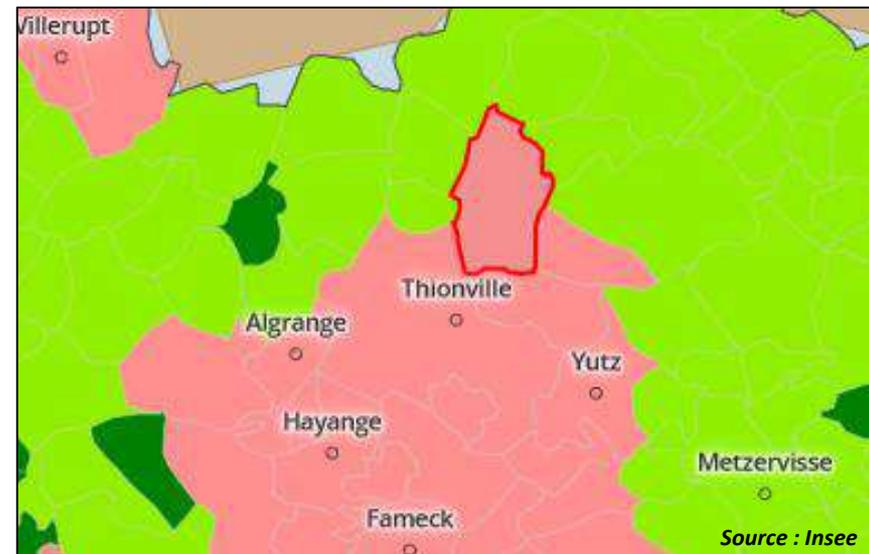
## Bassins de vie – Nord Mosellan



## Centralités du pôle « Hettange-Grande / Cattenom »



## Grille communale de densité



Source : DOO du Scotat révisé

Source : Insee

# UN POSITIONNEMENT PROTÉIFORME ET SINGULIER...A DIFFÉRENTES ÉCHELLES

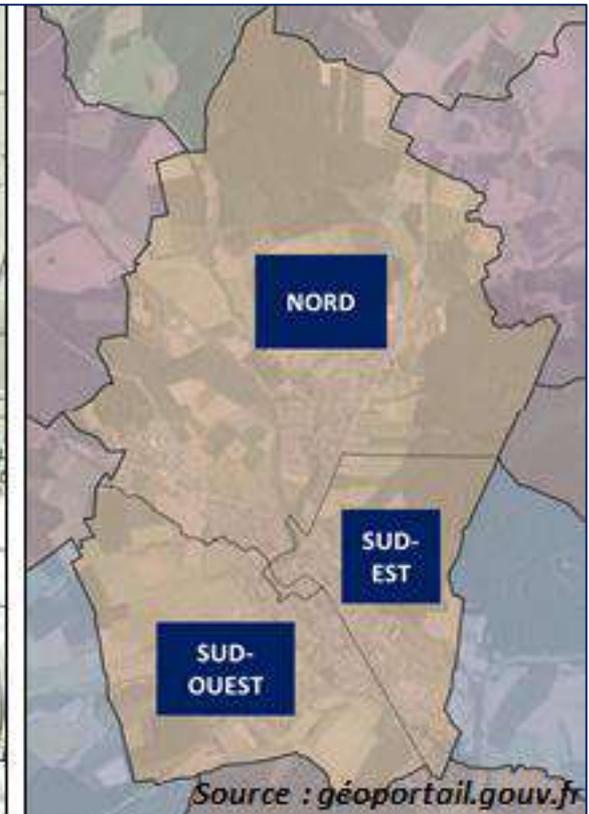
## Hettange-Grande, « ville-village »

- ✓ Une caractérisation et une représentation de « soi » relativement nuancée : perceptions, caractérisation urbaine, fonctionnement et pratiques, etc.
- ✓ Un découpage prépondérant par quartiers, renvoyant notamment à des enjeux de :
  - valorisation de ces singularités ;
  - de cohésion sociale et territoriale : liaisons inter-quartiers, animations communes, lieux fédérateurs... ;
  - de maintien-renforcement d'une certaine proximité.

*Une mosaïque de « quartiers-villages »*



*Le découpage « Iris » de l'insee*

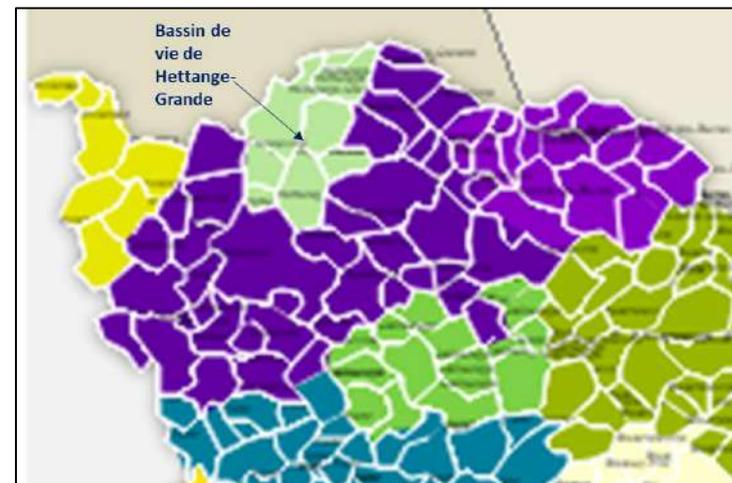


# HETTANGE-GRANDE, CENTRALITÉ INCONTESTABLE... ET DILUÉE

## Hettange-Grande, pôle urbain principal jouant un rôle majeur en matière d'équipements et de services

- ✓ Une centralité principale reconnue par le Scotat, structurant un bassin de vie composé de huit autres communes (Boust, Entringe, Evrange, Hagen, Kanfen, Basse-Rentgen, Roussy-le-Village, Zoufftgen)
- ✓ Des fonctions et équipements rayonnant à l'échelle du bassin de vie, voire au-delà : halte ferroviaire ; offre commerciale ; opérateurs publics de l'action sociale ; etc.
- ✓ Un redressement de la commune en termes d'équipements et de services amorcé il y a plus d'une dizaine d'années et qui se poursuit

## Bassins de vie – Nord Mosellan

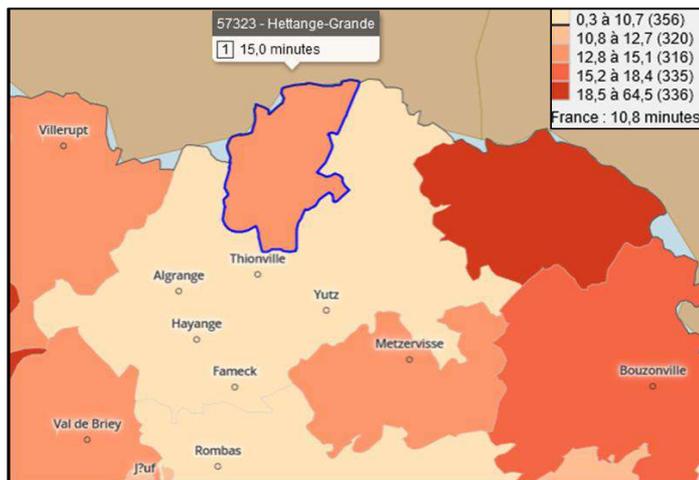


## Taux communal d'équipement (pour 1000 habitants)

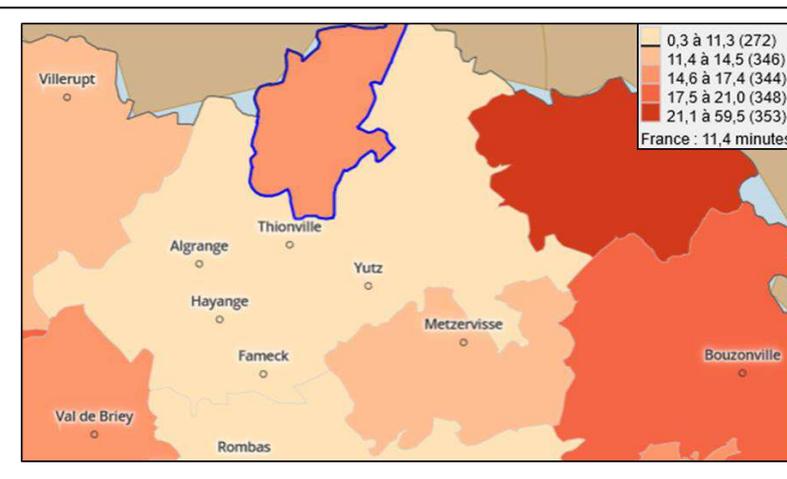
2007	17,2
2008	16
2009	19,6
2010	20,4
2011	22,4
2012	23,8
2013	24,2
2014	24,4
2015	24,3
2016	24,9
2017	25,1
2018	25

Source : Insee, Base permanente des équipements

## Temps moyen d'accès aux services d'usage courant au plus près du trajet domicile-travail (en mn)



## Temps moyen d'accès aux services d'usage courant au plus près du domicile (en mn)



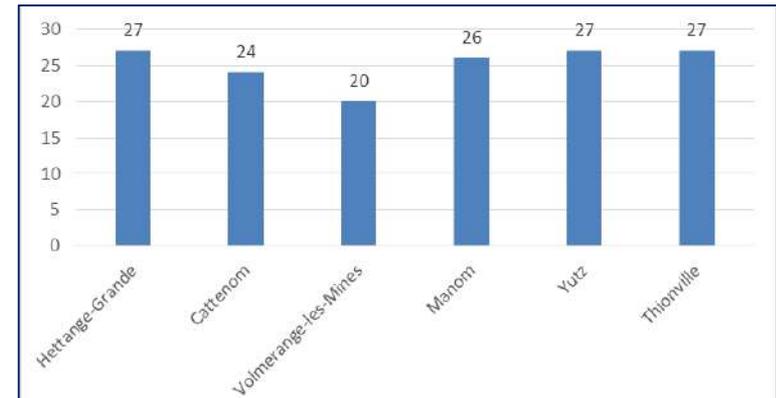
Source : CGET-2018

# HETTANGE-GRANDE, CENTRALITÉ INCONTESTABLE... ET DILUÉE

## Une centralité néanmoins diluée

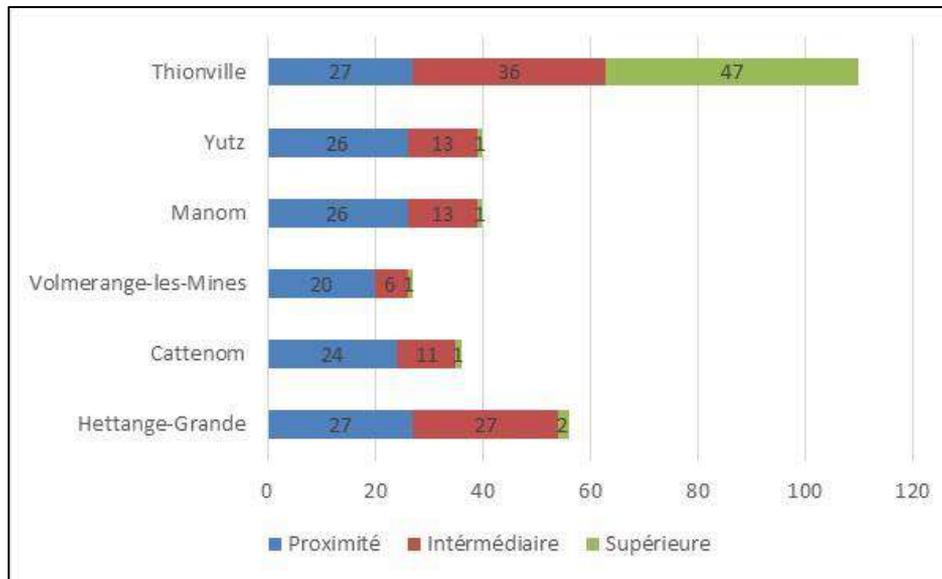
- ✓ Un « petit » bassin de vie s'inscrivant dans un « grand » territoire largement multipolarisé
- ✓ Une offre de proximité/intermédiaire par définition limitée, suscitant certaines évasions pour accéder à une offre intermédiaire complémentaire voire à une offre supérieure (commerce spécialisé, médecine spécialisée, offres culturelles...)

## « Bouquets » de services offerts dans les communes



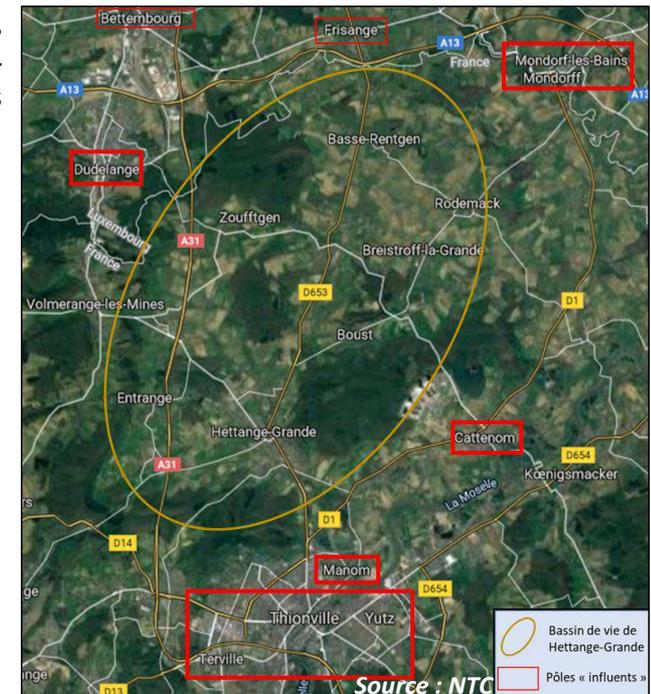
Source : Insee, Base permanente des équipements

## Variété de services offerts dans les communes selon la gamme



Source : Insee, Base permanente des équipements

## Un territoire fortement multipolarisé

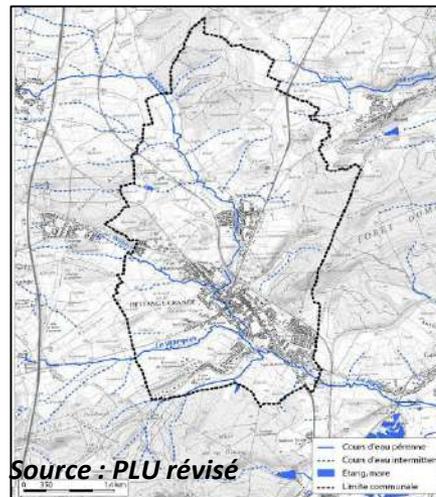


# L'ANCRAGE A UN SOCLE AGRO-NATUREL ET PAYSAGER DE TRANSITION ENTRE LES CÔTES DE MOSELLE ET LE PLATEAU LORRAIN

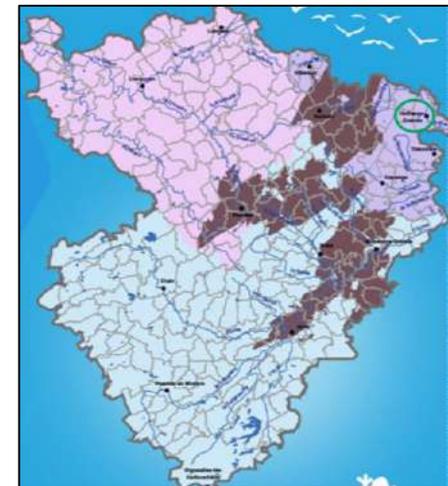
**Périmètre de la Réserve naturelle nationale**



**Hydrologie communale**

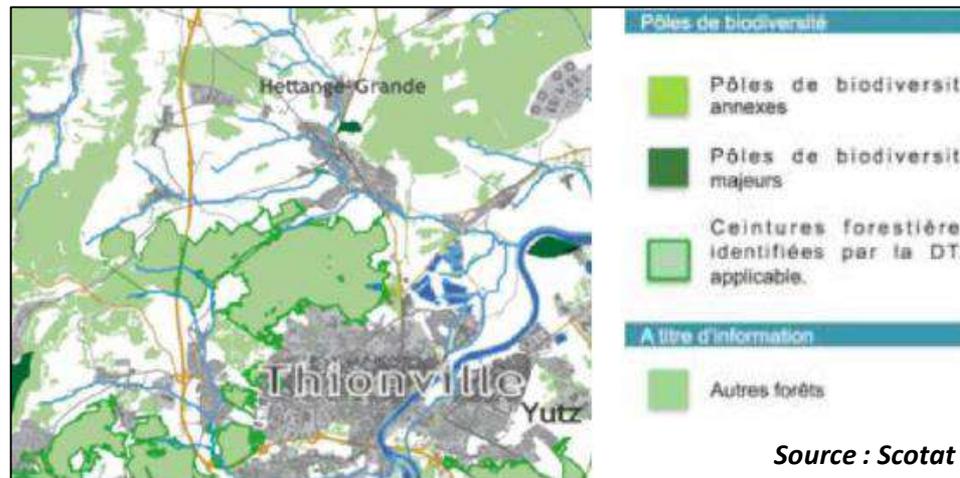


**Périmètre du SAGE du Bassin Ferrifère**



- ✓ Une commune boisée... mais une valorisation de la forêt apparaissant limitée
- ✓ Une agriculture périurbaine encore vivace
- ✓ Une ville d'eau
- ✓ Des patrimoines et espaces naturels remarquables, au premier rang desquels un site géologique d'exception : la réserve naturelle nationale du Stratotype de l'Hettangien

**Milieux forestiers et pôle de biodiversité**



## Une croissance démographique et une attractivité résidentielle inscrites dans la durée

- ✓ Un redressement opéré à la faveur du boom de l'emploi transfrontalier au début des années 1990
- ✓ Depuis 2006, une croissance démographique (quasi) continue, soutenue notamment par le dynamisme du marché immobilier entre 2016 et 2020
- ✓ Une croissance démographique hors-norme dans un contexte départemental de stagnation

### Variation annuelle de la population 2011-2016

Variation annuelle de la population	139
Variation annuelle de la population due au solde migratoire apparent	83
Variation annuelle de la population due au solde naturel	56

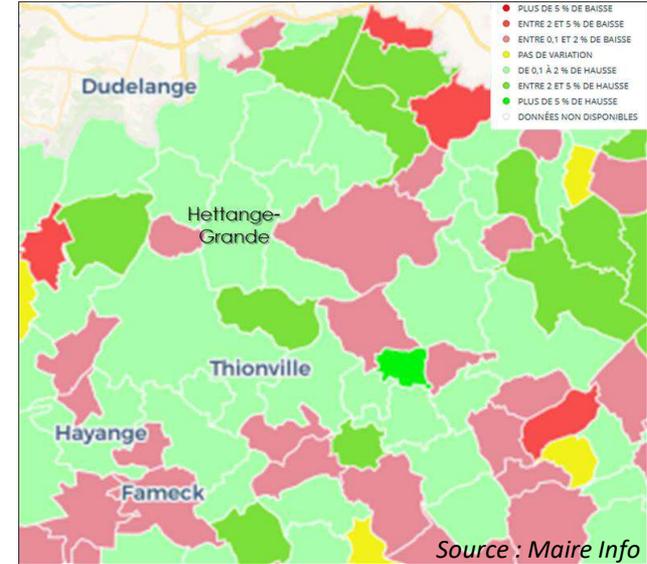
Source : Insee

### Taux de variation annuelle de la population

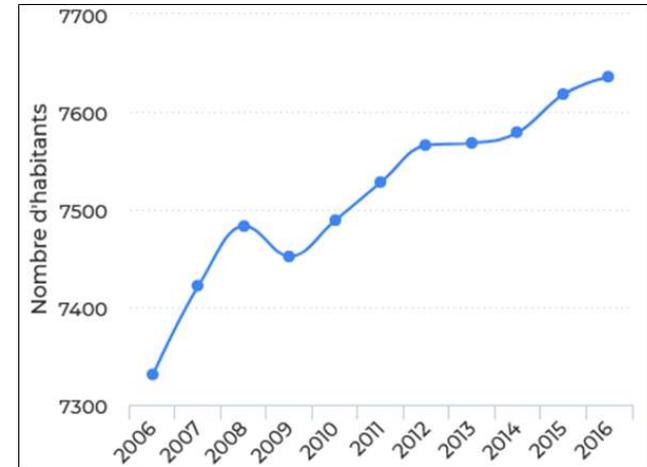
	Dû au solde naturel	Dû au solde migratoire
1968-1975	0,76	0,82
1975-1982	0,36	0,05
1982-1990	0,32	-0,43
1990-1999	0,42	0,73
1999-2010	0,8	0,86
2010-2015	0,36	-0,02

Source : Insee

### Evolution de la population communale entre 2016 et 2017



### Evolution démographique hettangeoise 2006-2016

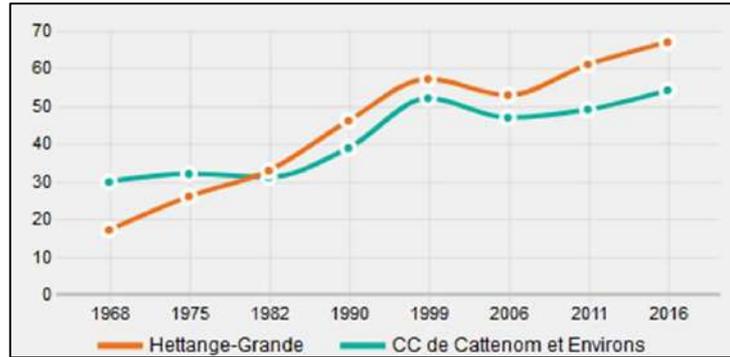


Source : Insee

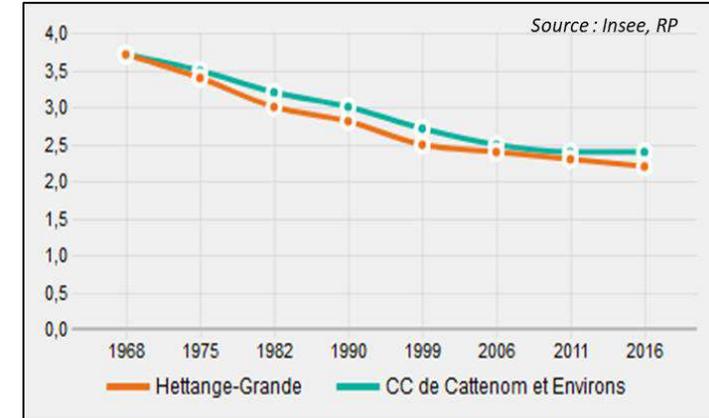
## Un peuplement et une sociologie évolutifs

- ✓ Une pyramide des âges relativement équilibrée en dépit d'un vieillissement « contenu »
- ✓ Une lente évolution sociologique... qui pourrait à terme s'amplifier
- ✓ Une structuration des ménages qui évolue, sous l'effet de tendances multiples et complexes
- ✓ Une sociologie « privilégiée »... néanmoins à relativiser, eu égard à la perception d'enjeux sociaux majeurs

Indice de vieillissement (>65 ans /<20 ans) : évolution 1968-2016



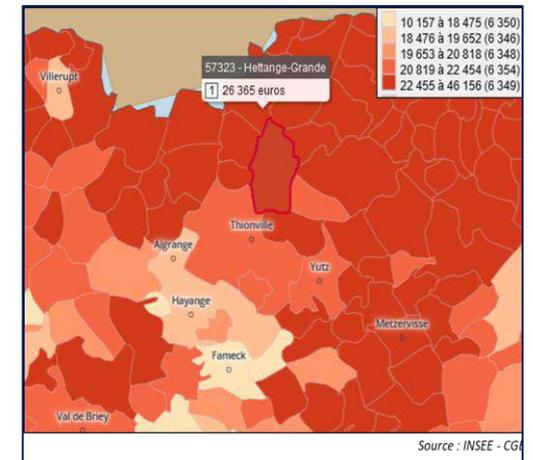
Taille moyenne des ménages : évolution 1968-2016



Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle

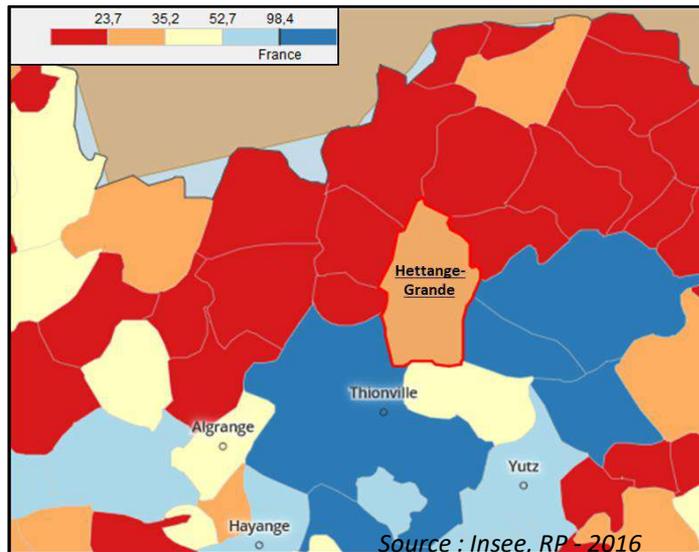


Revenu médian par unité de consommation

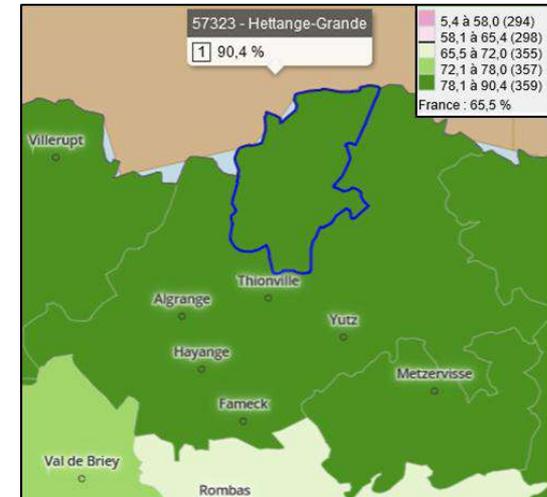


# UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE LIMITÉE ET PRINCIPALEMENT PRÉSENTIELLE

Indice de concentration d'emploi comparé par commune



Part des actifs occupés de 15 ans et plus travaillant dans une autre commune que leur commune de résidence en 2016



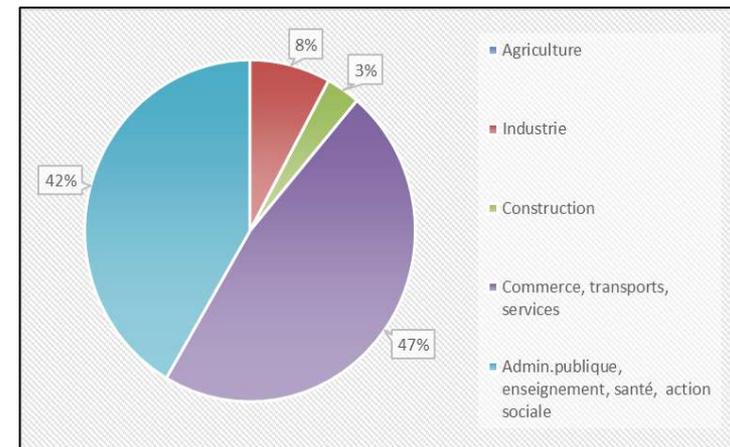
## Un positionnement économique peu évident

- ✓ la proximité de pôles d'emploi de premier ordre (Grand-Duché, pôle thionvillois)
- ✓ Une résidentialisation qui se renforce entre 2011 et 2016, renvoyant au décrochage observé sur le front de l'emploi local
- ✓ Une identité économique peu marquée, intégrant une dominante d'établissements de petite taille et d'emplois tertiaires

Nombre d'emplois communaux : évolution 1975-2016



Caractérisation sectorielle de l'appareil productif en nombre de postes (%)



# UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE LIMITÉE ET PRINCIPALEMENT PRÉSENTIELLE

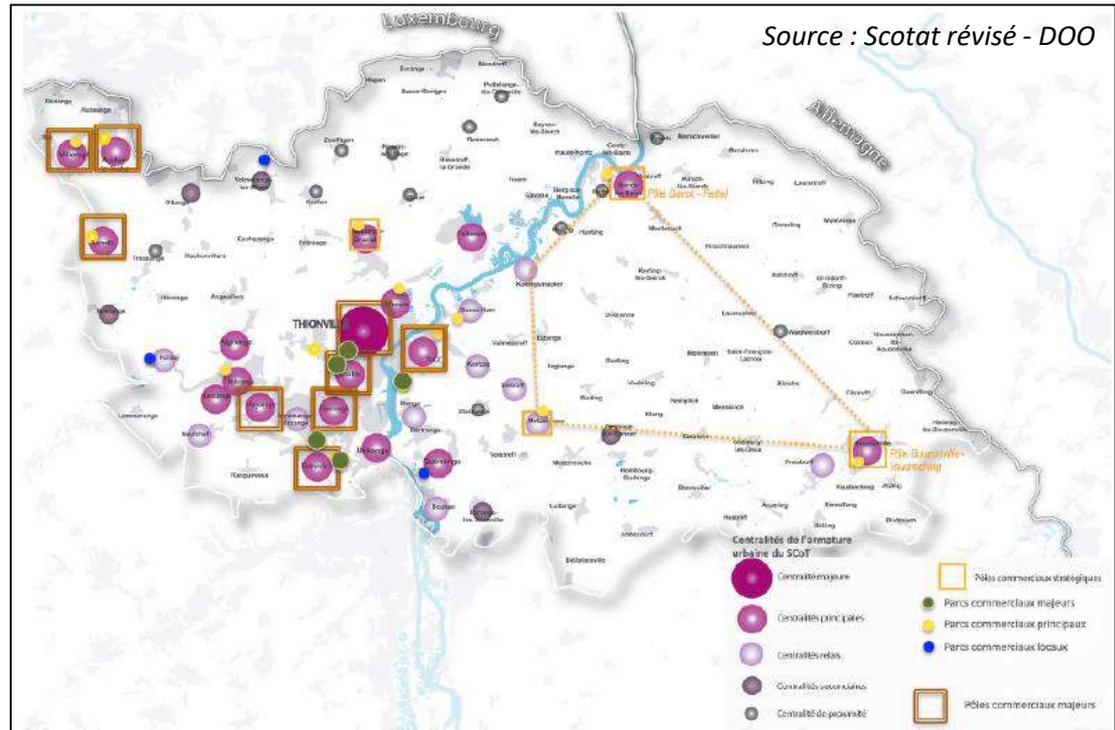
## Hettange-Grande, centralité commerciale

- ✓ Une offre commerciale de proximité voire intermédiaire, en dépit d'une chalandise naturellement limitée et du voisinage de polarités commerciales de premier ordre
- ✓ Une certaine robustesse de l'appareil commercial (faiblesse de la vacance, absence de friches) pour une offre relativement standard, intégrant néanmoins une certaine diversité
- ✓ Un parti d'aménagement commercial apparaissant relativement équilibré entre la zone commerciale Soetrich 1 et les commerces de proximité

## Un positionnement touristique à la marge et émergent

- ✓ Une histoire économique et une image de soi « non touristiques »
- ✓ Une vocation touristique portant pour l'essentiel sur la captation des flux
- ✓ Des perspectives nouvelles sur certaines fonctions ou produits ciblés (ex : Maison de la Nature communautaire sur le site de la réserve naturelle)

## Armature commerciale structurante du Scotat



## Offres comparées Hettange-Grande/Cattenom

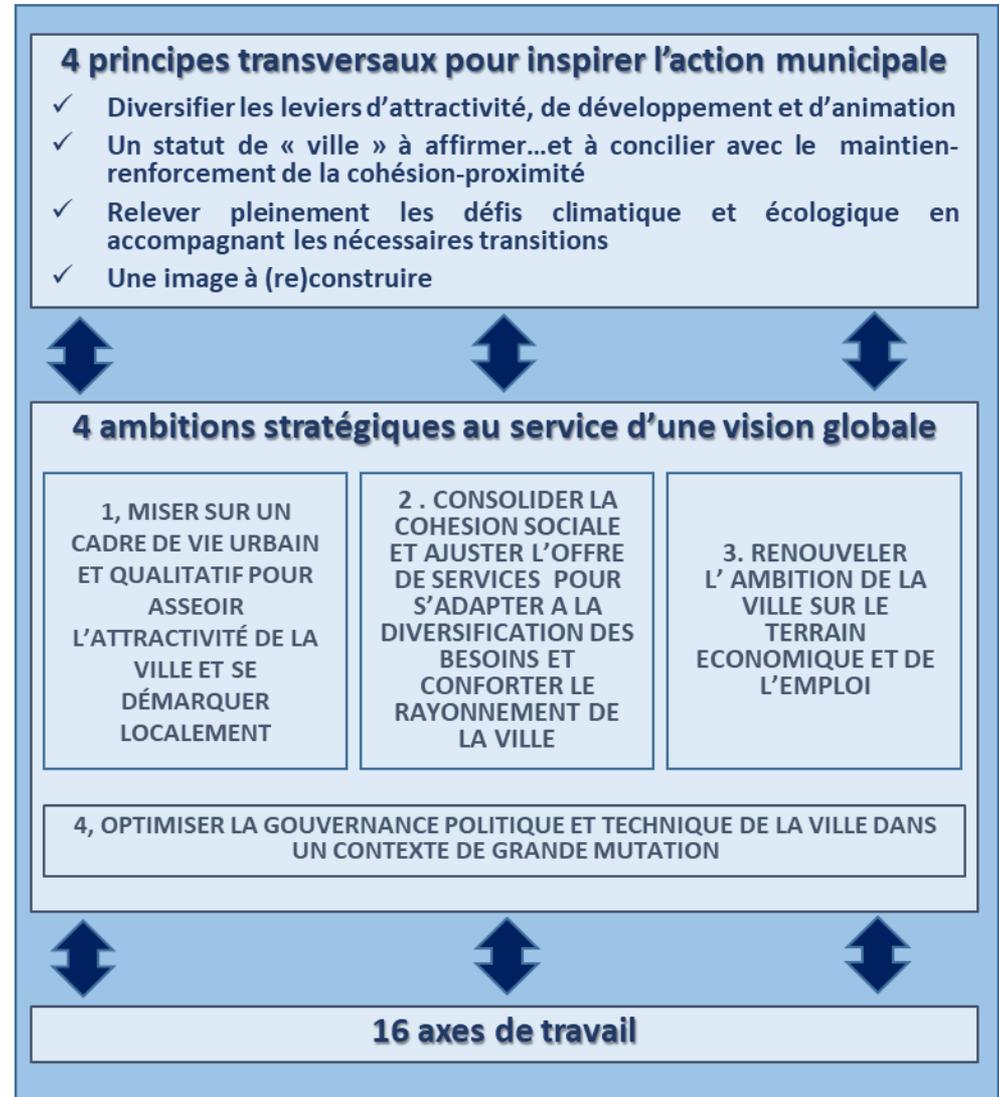
	Supermarché	Grande surface de bricolage	Épicerie	Boulangerie	Boucherie charcuterie	Équipements du foyer	Vêtements	Chaussures	Electro-ménager-Audio-Vidéo	Meubles
Hettange-Grande	3	1	1	4	1	1	1	1	2	1
Cattenom	0	0	2	2	1	0	0	0	0	0

Source : Insee, Base permanente des équipements 2018

# STRATÉGIE « *HETTANGE-GRANDE 2020-2030* » : CADRE GÉNÉRAL

## ARMATURE GENERALE DE LA STRATEGIE

- ✓ La définition du **projet politique de la Ville** assis sur :
  - une **vision globale**
  - une **trajectoire explicite** : grands défis à 5-10 ans ; orientations stratégiques ; objectifs à atteindre
  
- ✓ Une stratégie s'appuyant sur :
  - **4 principes transversaux** ;
  - **4 ambitions stratégiques**, intégrant au total **16 axes de travail**
  
- ✓ La prise en compte du contexte lié à la crise sanitaire actuelle et à ses répercussions socioéconomiques, dans le prolongement des enjeux mis en évidence dans l'état des lieux : enjeux sociaux et de maintien/renforcement de la proximité ; accès aux soins ; positionnement économique ; diversification des leviers d'attractivité résidentielle ; questions globales de l'autonomie et de la résilience du territoire élargi, etc.



**1. MISER SUR UN CADRE DE VIE URBAIN ET QUALITATIF POUR ASSEOIR L'ATTRACTIVITÉ DE LA VILLE ET SE DÉMARQUER LOCALEMENT**

**Axe 1 : La qualité urbaine, un chantier « ouvert » à approfondir**

**Axe 2 : Une attractivité résidentielle à conforter à moyen et long terme**

**Axe 3 : S'affirmer en tant que « nœud » de mobilité et optimiser les déplacements aux échelles de proximité**

**Axe 4 : Mieux valoriser et animer les patrimoines naturels et urbains**

**Axe 5 : Des services techniques de proximité à consolider dans une logique de développement durable**

**2. CONSOLIDER LA COHESION SOCIALE ET AJUSTER L'OFFRE DE SERVICES POUR S'ADAPTER A LA DIVERSIFICATION DES BESOINS ET CONFORTER LE RAYONNEMENT DE LA VILLE**

**Axe 6 : Une excellence sportive à cultiver au profit du plus grand nombre**

**Axe 7 : Qualifier l'offre culturelle existante**

**Axe 8 : Refonder l'action sociale de proximité**

**Axe 9 : Engager une réflexion partenariale tournée vers la structuration d'un projet local de santé**

**Axe 10 : L'école et l'enfance, piliers incontournables de l'action municipale**

**3. RENOUVELER L'AMBITION DE LA VILLE SUR LE TERRAIN ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI**

**Axe 11 : Jouer un rôle moteur dans l'affirmation d'un volontarisme économique à l'échelle communautaire**

**Axe 12 : Relancer notre attractivité économique en misant sur le Vital Park et en consolidant l'activité urbaine**

**Axe 13 : Consolider les commerces de proximité et ouvrir de nouveaux champs de l'économie résidentielle**

**4. OPTIMISER LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET TECHNIQUE DE LA VILLE DANS UN CONTEXTE DE GRANDE MUTATION**

**Axe 14 : Un projet partenarial à ajuster et enrichir**

**Axe 15 : Définir des quartiers de travail et territorialiser les politiques communales**

**Axe 16 : Renouveler/qualifier les ressources humaines et professionnaliser les pratiques de la Municipalité**

# 4 PRINCIPES TRANSVERSAUX POUR INSPIRER L'ACTION MUNICIPALE

## Principe 1: Diversifier les leviers d'attractivité, de développement et d'animation

- ✓ L'ambition de « se projeter vers autre chose » à la faveur de ce projet de territoire suggère en premier lieu de diversifier les moteurs de développement et d'animation de la commune, **en s'appuyant sur les nombreuses initiatives déjà à l'œuvre** ; ce qui renvoie notamment à l'idée, non pas de remettre en cause, mais bien **de « corriger » et d'adapter** – autant que possible et dans la durée - le **modèle résidentiel dominant**.
- ✓ Ce principe renvoie à plusieurs enjeux stratégiques, parmi lesquels :
  - le **renforcement sur le long terme de notre attractivité** ;
  - la **réduction d'une certaine vulnérabilité** liée à une faible autonomie, notamment au plan économique ;
  - le **renouvellement de l'image** de la commune, qui pourra aller de pair avec une **politique globale d'accueil à développer** (cf. ci-après)

## Principe 2: Un statut de « ville » à affirmer...et à concilier avec le maintien-renforcement de la cohésion-proximité

- ✓ Un principe s'inscrivant dans **l'objectif global de valoriser un positionnement territorial protéiforme et singulier**, résultant notamment de l'ancrage à un bassin frontalier et périurbain
- ✓ **Un statut de « ville » à revendiquer et assumer, supposant un changement d'échelle à opérer** - perception de soi, contenu des politiques, pratiques et fonctionnement internes, etc.
  - La consolidation voire le renforcement des **fonctions de centralité** : commerce, mobilité interurbaine, etc.
  - **Une qualité urbaine à renforcer**, en particulier via la promotion-le développement d'offres et **produits « singuliers » / « urbains »** : cheminements doux, produits résidentiels différenciés, espaces publics qualifiés/innovants, valorisation de patrimoines spécifiques...
  - Une montée en qualification de la **capacité à « penser » et à « faire »** passant notamment par le **renforcement de l'ingénierie municipale** et la **professionnalisation des pratiques** des agents et élus
- ✓ **Une cohésion sociale et territoriale à maintenir voire à renforcer à l'échelle de la commune dans une logique de proximité**
  - Un objectif prépondérant au vu de certaines **singularités sociales et territoriales propres à Hettange-Grande**, a fortiori dans le contexte socioéconomique lié à la crise sanitaire en cours
  - De **multiples traductions opérationnelles possibles** : promotion et développement de lieux « fédérateurs » ; territorialisation des politiques communales et renforcement de l'exigence de proximité dans la relation/le service aux habitants...

## Principe 3: . Relever pleinement les défis climatique et écologique et accompagner les nécessaires transitions

- ✓ L'objectif pour Hettange-Grande de se « mettre à niveau » et, à son échelle, de s'affirmer en tant que **partie prenante à part entière d'un défi civilisationnel et planétaire**, dans le contexte de la création de la « Maison de la Nature »
- ✓ Un **défi multidimensionnel**, suggérant notamment :
  - une approche de long terme de **gestion-valorisation des ressources naturelles et des milieux du territoire** (forêts, cours d'eau, zones humides, agriculture péri-urbaine, etc. ) mais aussi de **prévention-gestion des risques** ;
  - de **faire évoluer les politiques et les pratiques municipales** pour les rendre plus « durables » ;
  - en s'appuyant sur cette « exemplarité », de **promouvoir et d'accompagner les nécessaires transitions**, suggérant une capacité à mobiliser et à susciter des initiatives : « bonnes pratiques » ; filières courtes et locales ; mutations de l'appareil productif ; etc.
- ✓ Un **défi à relever progressivement et dans la durée**, qui pourrait le cas échéant, à terme, donner lieu à une démarche volontariste, structurée et reconnue de type « Agenda 21 local »

## Principe 4: . Une image à (re)construire

- ✓ Au-delà d'une perception de commune frontalière et résidentielle, pouvant se rapprocher aux yeux de certains d'un « territoire dortoir », **Hettange-Grande ne semble pas porter de marqueurs ou de « récit » particuliers**. Or, ce déficit d'image semble dans une certaine mesure **en décalage avec certaines singularités et aménités de la ville** – qu'elles soient historiques, géographiques, urbaines, patrimoniales ou sociales –, **apparaissant à ce jour peu valorisées**.
- ✓ Construire l'« image » d'une commune comme **levier pour consolider son attractivité – résidentielle, économique, etc. - à long terme**, c'est en substance **partir de ce que l'on est et tenter de se définir**, en mettant d'une part en avant son « identité », ses singularités, sa vision et son projet et, d'autre part, en valorisant ses points forts pour se « rendre désirable » et « se vendre ». Pour autant, **renouveler son image ne se décrète pas** et la perception d'une ville accueillante, animée, dynamique, citoyenne, où il fait bon vivre, etc. résulte le plus souvent d'un processus long.
- ✓ En tout état de cause, **l'image de Hettange-Grande tiendra avant tout à ce qu'on y fait** (politiques municipales ; lieux emblématiques ; projets économiques ; initiatives citoyennes ou solidaires ; etc.) et **aux personnes qui la font vivre et qui l'animent** (élus, agents et services communaux, commerçants et entreprises, associations, habitants...). En ce sens, **la mise en œuvre du projet de territoire communal doit être considérée, en soi, comme un vecteur d'image**. Celle-ci pourra être adossée à une politique de marketing territorial qu'il conviendra de structurer progressivement, suggérant notamment :
  - de « **raconter une histoire** » et « inventer un récit », en partant du passé et en se projetant vers le futur ;
  - un **ajustement des outils de communication** (ex : refonte du site internet, développement des outils multimédia, etc.)
  - le développement **d'outils promotionnels et de prospection**, adossés à des argumentaires par types de publics ;
  - la mise en place d'une **politique d'accueil globale ou plus ciblée**.

# DES PRIORITES THEMATIQUES ASSOCIÉES A UNE « FEUILLE DE ROUTE » 2020-2025

## QUELQUES CONSTATS / ENJEUX

### ✓ Un enjeu fort pour Hettange-Grande :

- en lien à une **qualité urbaine à ce jour « peu évidente »**, en dépit de certains acquis résultant de la mandature précédente ;
- en réponse à une demande résidentielle **dont le cadre de vie devient un attribut incontournable** ;
- dans l'objectif de **s'affirmer en tant que ville** et d'éloigner le spectre du « territoire dortoir ».

### ✓ Un appui déterminant de la CCCE...apparaissant toutefois relativement ciblé (urbanisme réglementaire, etc.)

### ✓ Des principes et orientations stratégiques inscrits dans le PLU en révision (adoption attendue en 2021) : conforter le statut de centralité principale de la ville ; qualifier le cadre de vie ; favoriser un maillage urbain cohérent et inclusif ; relever le défi du développement durable ; etc.

## DES CHANTIERS DE TRAVAIL PRIORITAIRES

### ✓ Un chantier prioritaire portant sur la qualification des espaces publics et l'embellissement de la ville

- **L'enfouissement des réseaux secs au droit de la voirie communale**, en complémentarité du travail d'ores et déjà réalisé sous l'emprise de la voirie communautaire
- La **restauration, la coloration et la mise en valeur des façades**, en particulier sur les axes passants
- Le développement et la diffusion des **espaces verts**
- La création **d'espaces emblématiques/de rencontre**
- ...

### ✓ Le repérage d'autres chantiers de travail stratégiques

- La poursuite du travail de prévention et gestion des **risques naturels** (risques « inondation », risques « chute de blocs de pierre »)
- **La requalification de la halte-ferroviaire** (Cf. Axe 3)
- Le développement des **circulations douces** (Cf. Axe 3)
- La qualification de **l'accueil-orientation des habitants et des visiteurs** qui pourra trouver une première réponse dans la structuration d'un parcours urbain et patrimonial (cf. Axe 4) et se déployer par la suite (signalétique urbaine, commerciale...)
- La structuration et l'aménagement du **cœur de ville**

✓ **Des conditions de mise en œuvre de ces chantiers et du PLU révisé ayant vocation à être affinées au cours de la mandature**

- Globalement, un **besoin d'ingénierie urbanistique** pour affiner la compréhension des enjeux et des contraintes, dégager des priorités d'actions et les mettre en œuvre, mais aussi favoriser l'appropriation de ces enjeux par le nouveau conseil municipal
- Pourra ainsi être examinée, en fonction des besoins ou de l'évolution du contexte local, l'opportunité/la faisabilité :
  - de l'élargissement des partenariats (CAUE, BRGM) voire de la mise en œuvre de nouveaux partenariats (ex : CEREMA) ;
  - d'une interpellation de la CCCE pour mobiliser des interventions communautaires sur ces thématiques (allant de la « simple » attribution de fonds de concours à la mise à disposition, à terme, de ressources et d'une ingénierie communautaires) ;
  - d'un recours ciblé à l'ingénierie privée.

**DES PROJETS COMMUNAUX A COURT OU MOYEN TERME**

**L'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX « SECS » SUR LE QUARTIER DES MINEURS**

Contexte/Objectifs/Descriptif	Mise en œuvre	Echéancier	Coûts estimatifs
→ L'enfouissement des réseaux, une option permettant de répondre à la fois à des <b>enjeux esthétiques et de sécurité</b> → En s'appuyant sur ce qui a été réalisé antérieurement sous la voirie communautaire, une volonté d'étendre les solutions d'enfouissement au reste de la ville, avec une <b>mise en œuvre prioritaire sur le quartier des Mineurs</b> (cité minière, rue des violettes, rue des roses...) → <b>Plusieurs scénarios de faisabilité et de mise en œuvre mis à l'étude</b> , en tenant compte notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ des difficultés techniques à anticiper ;</li> <li>○ de la mise à profit de cette opération pour réfectionner/requalifier les réseaux humides (assainissement, eau potable), la voirie, voire l'espace public dans son ensemble (accessibilité PMR des trottoirs notamment )</li> </ul>	→ <u>Maitrise d'ouvrage / pilote</u> : Commune de Hettange-Grande → <u>Partenaires techniques principaux</u> : MATEC (Assistance à maitrise d'ouvrage)	2021-2025	7000 €/mètre de linéaire

**L'ACCOMPAGNEMENT AU RAVALEMENT ET A LA COLORATION DES FAÇADES LE LONG DE LA RUE DU GENERAL DE GAULLE**

Contexte/Objectifs/Descriptif	Mise en œuvre	Echéancier	Coûts estimatifs
<p>→ <b>Des premiers acquis sur lesquels s'appuyer</b> : autorisation de coloration de façades et inventaire/protection des façades remarquables dans le PLU en révision ; première campagne d'accompagnement aux projets de rénovation-ravalement sur certaines d'entre elles</p> <p>→ <b>Une volonté de poursuivre cette politique pour égayer et embellir la ville</b> en orientant dans un premier temps les interventions communales sur la rue du Général de Gaulle, dans une logique de qualification d'une « vitrine passante » et de traitement des entrée de ville</p> <p>→ Des interventions communales qui pourraient se matérialiser par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ l'allocation d'une aide financière directe de 1 000 euros par dossier éligible ;</li> <li>○ la mise à disposition au profit du bénéficiaire d'une assistance technique et architecturale, par le biais du CAUE.</li> </ul> <p>→ Des conditions d'éligibilité (palettes de couleurs) et un règlement d'intervention (combinaison de l'aide communale avec les aides communautaires) qui restent à affiner</p>	<p>→ <u>Maitrise d'ouvrage / pilote</u>: Commune de Hettange-Grande</p> <p>→ <u>Partenaires techniques principaux</u> : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)</p>	2021	20 000 € (aides directes)

**L'ACQUISITION DE L'EGLISE NEO-APOSTOLIQUE**

Contexte/Objectifs/Descriptif	Mise en œuvre	Echéancier	Coûts estimatifs
<p>→ Un <b>emprise stratégique motivant la volonté de « préserver » ce secteur</b> et d'en assurer une maîtrise foncière communale</p> <p>→ A ce stade, un « champ des possibles » encore très ouvert quant à l'affectation, aux aménagements et aux usages qu'il conviendra de privilégier (résidentiel ? Equipement public ? Périscolaire ? Etc. )</p>	<p>→ <u>Maitrise d'ouvrage / pilote</u>: Commune de Hettange-Grande</p>	2021	300 000 €

### QUELQUES CONSTATS / ENJEUX

- ✓ Une **attractivité et un modèle résidentiels moteurs du développement communal** et plus largement du bassin hettangeois
- ✓ **Un bouquet « standard » d'offres résidentielles à enrichir et diversifier à moyen/long terme** pour tenir compte entre autres :
  - des **grands défis à l'œuvre**, qu'ils soient démographiques (vieillesse en particulier) ou climatiques ;
  - d'une **fragilisation sociale constatée ou suspectée** (mal-logement ; fracture énergétique ; etc.) et de l'objectif de maintien d'une **certaine diversité de peuplement** (mixité sociale et générationnelle), dans un contexte de tension immobilière assortie de prix élevés ;
  - de **besoins émergents**, liées à certaines évolutions ou aspirations sociétales (ex : desserrement et taille des ménages ; modèles résidentiels participatifs, partagés ou intergénérationnels; etc.) ;
  - des enjeux de **valorisation patrimoniale du parc de logements anciens**.
- ✓ D'où l'ambition, au-delà des objectifs quantitatifs de création de logements définis dans les documents locaux de planification urbaine, de **se doter à moyen ou long terme d'une stratégie proactive et prospective de l'habitat**, le cas échéant à une échelle communautaire
  - Pour autant, **un sujet n'apparaissant à ce jour pas mûr** mais qui gagnerait à être **mis en débat dans le cadre du futur projet de territoire de la CCCE**, parallèlement à l'opportunité/faisabilité, sinon d'élaborer un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), du moins d'engager une réflexion collective sur une certaine mise en cohérence des documents d'urbanisme et/ou de principes d'aménagement.

### DES CHANTIERS DE TRAVAIL PRIORITAIRES

La poursuite et le renforcement des **politiques sociales ou d'accompagnement liées au logement**, assorties le cas échéant d'une dimension innovante, autour de trois chantiers prioritaires

- ✓ La lutte contre le **mal-logement**
- ✓ La **requalification du parc privé de logements** anciens
- ✓ La promotion de **produits résidentiels innovants, voire atypiques**

**DES PROJETS COMMUNAUX A COURT OU MOYEN TERME**

**L'AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE, DE LA PREVENTION ET DU TRAITEMENT DES SITUATIONS DE MAL-LOGEMENT**

Contexte/Objectifs/Descriptif	Mise en œuvre	Echéancier	Coûts estimatifs
<p>→ <b>Une prise de conscience émergente en lien à des situations constatées ou présumées</b> de mal-vivre et de logements dégradés (insalubrité, marchands de sommeil, etc.), dans un contexte de marché immobilier tendu et de faiblesse de l'offre de logements sociaux</p> <p>→ <b>Des premières réponses apportées</b> : prise de contact avec le « Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne et non décent » et signalements auprès de celui-ci ; prise d'arrêtés municipaux de mise en demeure ; contribution à des solutions de relogements ; etc.</p> <p>→ <b>L'objectif de poursuivre voire de structurer/renforcer ces politiques</b> en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ approfondissant la connaissance des situations et le repérage des propriétaires indécents, et cela en tenant compte des freins, notamment juridiques, existants. L'opération partenariale projetée avec EDF (cf. ci-après), pourra par exemple être mise à profit dans cette optique ;</li> <li>○ renforçant la communication auprès des locataires dans une logique d'information/sensibilisation, et cela pour favoriser leur prise de conscience/de parole ;</li> <li>○ en renforçant le rôle de médiateur joué par la commune, en relation avec les partenaires qualifiés.</li> </ul> <p>→ <b>Une stratégie et des traductions opérationnelles à construire/approfondir</b>, avec l'objectif à terme pouvoir mettre en place un dispositif structuré et systématique de veille, d'anticipation, d'information et d'accompagnement des propriétaires et locataires. Un sujet d'ores inscrit à la feuille de route du CCAS, qui sera affiné à la faveur de l'analyse des besoins sociaux à réaliser (Cf. Axe 8)</p>	<p>→ <u>Maitrise d'ouvrage / pilote</u>: CCAS</p> <p>→ <u>Partenaires techniques principaux</u> Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne et non décent</p>	<p>A partir de 2022</p>	<p>/</p>

**FAVORISER ET ACCELERER LA REQUALIFICATION DU PARC DE LOGEMENTS ANCIENS**

Contexte/Objectifs/Descriptif	Mise en œuvre	Echéancier	Coûts estimatifs
<p>→ Un contexte local de <b>faiblesse de politiques stratégiques ou opérationnelles relatives à l'habitat privé</b> au niveau communal ou communautaire, obérant dans une certaine mesure la « capacité à faire » de la Ville</p> <p>→ <b>Pour autant, des objectifs prégnants</b>, notamment en ce qui concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>l'amélioration de la performance énergétique</b> de ces logements anciens et les enjeux de rénovation thermique qui leur sont associés : logique de développement durable, recherche de cohérence avec les politiques qui seront mises en œuvre par la Ville sur son propre patrimoine ; lutte contre la fracture énergétique ; etc.</li> <li>○ <b>l'adaptation des logements aux personnes âgées</b> pour favoriser le maintien à domicile.</li> </ul> <p>→ <b>Un domaine difficilement déchiffrable</b> - foisonnement d'acteurs publics ou associatifs et de programmes (ex : programme national « Habiter Mieux », décliné en Moselle) ; caractère évolutif des dispositifs d'accompagnement et d'aides financières. D'où <b>l'objectif pour la Ville de se positionner de manière privilégiée en relais de l'Espace Info Energie de Yutz</b> - duquel la CCCE est adhérente – celui-ci devant être considéré comme le premier guichet d'orientation et d'information des publics sur ces questions (première information sur les aides existantes et sur les acteurs intervenants , aiguillage vers les « bons » interlocuteurs, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Appropriation et promotion locales de l'Espace Info Energie</b>, passant notamment par l'approfondissement de la connaissance de ses missions,</li> <li>○ <b>Opérations partenariales de communication-sensibilisation</b>, notamment vis-à-vis des propriétaires occupant</li> <li>○ Approfondissement de l'opportunité/de la faisabilité de réaliser des <b>permanences de l'Espace Info Energie à Hettange-Grande même</b>, et non seulement à Cattenom</li> </ul> <p>→ A plus long terme, une déclinaison programmatique territorialisée à mettre en réflexion (ex : « Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat ») pouvant donner lieu à une interpellation de la CCCE, à l'occasion par exemple de l'élaboration de son propre projet de territoire</p>	<p>→ <u>Maitrise d'ouvrage / pilote</u> Ville de Hettange-Grande</p> <p>→ <u>Partenaires techniques principaux</u> Espace info Energie de Yutz ; CCCE</p>	<p>A partir de 2021</p>	<p>/</p>

**LA PROMOTION EXPERIMENTALE DE L'HABITAT INTERGENERATIONNEL**

Contexte/Objectifs/Descriptif	Mise en œuvre	Echéancier	Coûts estimatifs
<p>→ <b>Une volonté de diversifier l'offre résidentielle communale pour répondre à des demandes émergentes</b> - portant notamment sur des petits logements locatifs, « urbains » et abordables - , tout en apportant une <b>réponse aux situations d'isolement des personnes âgées</b>, et cela dans une logique de solidarité intergénérationnelle</p> <p>→ Dans un premier temps, l'objectif de monter une <b>opération tendue vers la promotion d'une solution d'hébergement intergénérationnel à domicile, en s'appuyant sur un opérateur associatif qualifié</b>. Celui-ci serait notamment en charge :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ d'un travail de prospection et de mise en relation de binômes pertinents ;</li> <li>○ de la formalisation des engagements des deux parties ;</li> <li>○ du suivi de la relation et l'écoute.</li> </ul> <p>→ Un rôle de la Ville sur des fonctions de <b>pilotage de l'opération, d'interface et d'information/communication</b></p> <p>→ <b>Une opération expérimentale</b> qui aurait vocation, en fonction des résultats obtenus, à être prolongée/ajustée et qui pourrait préfigurer, à plus long terme, la création d'une résidence intergénérationnelle (logements meublés, activités et animations intergénérationnelles, etc.) sur le territoire de la commune</p>	<p>→ <u>Maitrise d'ouvrage / pilote</u> : CCAS</p> <p>→ <u>Partenaires techniques principaux</u> : Association « Un toit 2 générations »</p>	<p>A partir de 2022</p>	<p>/</p>

**LA LUTTE CONTRE LA FRACTURE ENERGETIQUE PAR LA MISE EN PLACE D'UNE OPERATION PARTENARIALE AVEC EDF**

Contexte/Objectifs/Descriptif	Mise en œuvre	Echéancier	Coûts estimatifs
<p>→ Un poste énergétique pesant de plus en plus lourd, pouvant donner lieu, pour les ménages fragilisés ou précaires, à une incapacité de régler les factures...et représentant par là même un <b>facteur aggravant des situations sociales</b></p> <p>→ L'objectif d'engager une <b>opération volontariste vis-à-vis des plus démunis par la mise en place d'un partenariat avec EDF</b>, qui viserait notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ repérer et gérer au mieux les situations d'impayés d'énergie, dans une logique curative ;</li> <li>○ mettre en place un dispositif d'information et d'actions préventives tournées vers la maîtrise des consommations d'énergie (ex : formation/sensibilisation aux éco-gestes, en accompagnant l'évolution des comportements d'usage ; installations d'équipements plus économes ; etc.)</li> </ul> <p>→ Complémentaire, l'opportunité d'approfondir la réflexion en ce qui concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ la mobilisation de certaines « aides sociales facultatives » du CCAS ;</li> <li>○ l'incitation à la mise en place d'actions de rénovation thermique (voir ci-avant) pour traiter les problématiques en profondeur et dans la durée.</li> </ul>	<p>→ <u>Maitrise d'ouvrage / pilote</u>: CCAS</p> <p>→ <u>Partenaires techniques et/ou financiers principaux</u> EDF ; Département 57 (Fonds de solidarité Logement)</p>	<p>2021-2022</p>	<p><i>Non chiffrés en l'état (aides sociales facultatives du CCAS ?)</i></p>

### QUELQUES CONSTATS / ENJEUX

- ✓ **La perception d'enjeux majeurs et de besoins diversifiés** - déplacements pendulaires ; accessibilité aux offres de proximité – en gardant à l'esprit la nécessité à terme d'approfondir la connaissances locale des flux, des pratiques et des besoins de mobilité
- ✓ **Un sujet « brûlant » et un contexte mouvant...** à prendre en compte dans les interventions communales
  - La **nouvelle loi d'orientation des mobilités**, posant un cadre juridique, des objectifs et des outils renouvelés à l'échelle nationale et incitant les communautés de communes à se doter de la compétence « Autorité organisatrice de la mobilité » (AOM)
  - Le **projet « Citézen » du SMITU** (lignes régulières à haut niveau de services) dont le contenu pourrait encore être amené à évoluer
  - L'élaboration récente d'un **schéma de mobilité à l'échelle de la CCCE**

### DES CHANTIERS DE TRAVAIL PRIORITAIRES

- ✓ **La contribution active de la Ville au débat sur la prise de compétence « AOM » par la CCCE**, devant donner lieu à une décision avant le 31 mars 2021, à défaut de quoi la compétence serait transférée à la Région Grand Est
  - De « **bonnes raisons** » pouvant conduire à cette prise de compétence, parmi lesquelles : la mobilité, moteur pour construire une véritable intercommunalité de projet ; devenir un acteur identifié et légitime ; garder la maîtrise des politiques à mettre en place et des services à organiser, dans une logique de proximité ; rechercher des solutions « alternatives » et sur-mesure ; bénéficier des soutiens et leviers financiers mis à la disposition des communautés de communes
  - **L'exigence de de définir les conditions de mise en œuvre d'une telle compétence** - politiques, juridiques et techniques
  - Un enjeu **d'appropriation et de mise en œuvre du schéma de mobilité communautaire**, passant notamment par un exercice préalable de hiérarchisation des actions qui y sont inscrites
- ✓ **La requalification de la halte ferroviaire**
  - Au vu de la saturation de l'infrastructure, **la mise en œuvre prioritaire du projet d'extension des quais et du parking** sous maîtrise d'ouvrage de la Région Grand Est, laquelle finance également les études et travaux à titre principal
  - **L'approfondissement du projet d'amélioration de l'accessibilité à la halte ferroviaire** (via par exemple la création d'une voie de désengorgement), en liaison avec l'évolution à venir du plan de circulation et la mise en place éventuelle, à terme, d'une gestion différenciée du stationnement
  - **A plus long terme, l'ambition de structurer un « pôle d'échanges »** non seulement redimensionné, fonctionnel et accessible, mais aussi interconnecté, intermodal (stationnement vélo, bornes de recharge électrique, etc.), pourvoyeur de services (ex : tiers-lieu/centre de télétravail ; commerces) et mieux ancré à la ville (signalétique, amélioration de la liaison au centre-ville à travers des aménagements qualitatifs, etc.)

- ✓ **Le renforcement de l'accessibilité aux offres et sites « de première nécessité »**, en particulier auprès des publics seniors
- ✓ **Le développement de fonctions spécifiques au sein du Vital Park** (ex : aire de covoiturage, promotion de l'électromobilité, plan de déplacements inter-entreprises...), reprises pour partie dans le schéma communautaire de mobilité
- ✓ **La sécurisation et l'« apaisement » des axes routiers principaux**, au premier rang desquels la RD14
- ✓ **Le développement des circulations douces**
  - **Des « modes doux » à entendre au sens large** - en y incluant par exemple l'électromobilité - et à envisager globalement, en tenant compte par exemple de l'enjeu de ne pas restreindre outre mesure l'offre de stationnement, notamment le long des grands axes
  - A travers les modes doux, l'ambition de pouvoir **liaisonner à terme des sites stratégiques** (gare / centre-ville/ Vital Park) et de faciliter les **circulations inter-quartiers**
  - Des aménagements pédestres et cyclables à réaliser a priori sur de la **« petite » voirie communale** et qui pourraient trouver à se déployer dans un premiers temps à travers le **parcours urbain et patrimonial envisagé** (cf. Axe 4)
  - Des **actions de promotion et de développement des mobilités douces inscrites dans le schéma communautaire de mobilité** : des prolongements attendus quant aux conditions de leur mise en œuvre, a fortiori en cas de prise de compétence communautaire

**DES PROJETS COMMUNAUX A COURT OU MOYEN TERME**

**LA MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION DE TRANSPORT DE PROXIMITE CIBLANT PRIORITAIREMENT LES PUBLICS SENIORS**

Contexte/Objectifs/Descriptif	Mise en œuvre	Echéancier	Coûts estimatifs
<p>→ Une solution ciblant prioritairement, dans un premier temps, les <b>publics seniors</b> ainsi que les <b>personnes atteintes d'un handicap</b></p> <p>→ La <b>combinaison d'une offre de transport « régulière »</b> sur quelques demi-journées (ex : mercredi matin), par le biais d'un service de navettes permettant d'assurer la desserte d'équipements et d'offres stratégiques (ex : marché, Village médical, supermarché, club des seniors, etc.) avec une <b>offre plus souple de transport à la demande</b>, sur les autres plages horaires (ex : rendez-vous médicaux et administratifs, etc.)</p> <p>→ <b>Différents scénarios de mise en œuvre à l'étude</b> : mise à disposition gratuite par un prestataire privé d'un véhicule publicitaire permettant de promouvoir l'économie locale (commerçants, artisans...) ; offre de taxis « sociaux », avec lesquels la Ville pourrait conventionner ; achat d'une navette associée à la mise à disposition d'un chauffeur à temps partiel</p> <p>→ Une mise en œuvre supposant une phase de « bilan - retour d'expérience » pour préparer d'éventuels ajustements au service (montée en puissance ; évolution des publics cibles, etc.)</p>	<p>→ <u>Maitrise d'ouvrage / pilote</u> : Ville de Hettange-Grande - CCAS</p>	<p>A partir de 2021</p>	<p>En fonction des options techniques et organisationnelles retenues, des coûts d'investissement et de fonctionnement variables (ces derniers pouvant être estimés dans un scénario « haut » à plusieurs dizaines de milliers d'euros par an)</p>

**LA SECURISATION ET L'APAISEMENT DE LA ROUTE DEPARTEMENTALE 14**

Contexte/Objectifs/Descriptif	Mise en œuvre	Echéancier	Coûts estimatifs
<p>→ Un projet s'appuyant sur le caractère accidentogène de cet axe routier combiné à une volonté d'y promouvoir les modes actifs et en particulier le vélo ( accès à la forêt et au « parcours santé »</p> <p>→ Un projet prévoyant notamment <b>l'élargissement de la voirie, la mise en place de rond points et l'aménagement d'une piste cyclable</b></p>	<p>→ <u>Maitrise d'ouvrage / Conseil départemental 57</u></p> <p>→ <u>Pilote</u> : Ville de Hettange-Grande</p>	<p>A partir de 2021</p>	<p>750 000 €</p> <p>Financement communal se situant entre 187 500 € et 350 000 €</p>

### QUELQUES CONSTATS / ENJEUX

- ✓ Une commune qui peut se prévaloir d'un **socle agro-naturel notable** (forêt, cours d'eau...), d'une certaine **diversité historique ou patrimoniale** (gallo-romain, etc...) et de **singularités « différenciantes »** (patrimoine géologique)
- ✓ Pour autant, des **patrimoines et un « récit » hettangeois largement méconnus ou sous-valorisés** au plan urbain, résidentiel ou touristique
- ✓ **D'où l'inscription de cet axe de travail dans un objectif plus large** de diversification économique, de renforcement de la cohésion de la ville et du sentiment d'appartenance à celle-ci, de qualité urbaine et résidentielle...et de renouvellement de l'image de Hettange-Grande

### DES CHANTIERS DE TRAVAIL PRIORITAIRES

- ✓ **La valorisation et l'animation de la réserve naturelle nationale du Stratotype de l'Hettangien**
  - Un patrimoine « hors-norme » à faire connaître au-delà d'un cercle d'initiés
  - La mise en œuvre du projet de **Maison de la nature**, sous portage communautaire
- ✓ **La création d'un parcours de découverte et d'interprétation de la ville**, intégrant l'objectif :
  - de « révéler » et de rendre plus lisible la mosaïque de patrimoines existants ;
  - de retranscrire un récit hettangeois singulier auprès des habitants et visiteurs.
- ✓ A plus long terme, l'ambition d'approfondir l'opportunité/la faisabilité du **développement des usages résidentiels et/ou récréatifs des forêts et/ou cours d'eau**

**DES PROJETS COMMUNAUX A COURT OU MOYEN TERME**

**LA STRUCTURATION ET L'AMENAGEMENT D'UN PARCOURS CULTUREL ET D'INTERPRETATION DES PATRIMOINES**

Contexte/Objectifs/Descriptif	Mise en œuvre	Echéancier	Coûts estimatifs
<p>→ La <b>structuration d'un parcours multiforme</b> visant à combiner :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ la découverte <b>d'ensembles patrimoniaux dans leur diversité</b> : édifices religieux et historiques (ex : Chapelle Notre-Dame-en-sa-Nativité, ouvrage Immerhoff) ; histoire urbaine et minière (quartiers des Mineurs et mine d'Entrange ; quartier Sainte-Barbe...) ; patrimoine naturels (cours d'eaux visibles ou à révéler ; réserve géologique) ; etc.</li> <li>○ le <b>mobilier urbain et le street art</b> (ex : : thématique de la sculpture) ;</li> <li>○ <b>des animations éphémères ou événementielles</b> - pouvant notamment prendre place sur le site de l'ouvrage Immerhoff, de la réserve géologique ou en cœur de ville.</li> </ul> <p>→ Un parcours à mettre à profit pour <b>poursuivre des objectifs plus larges d'aménagement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Le renforcement des connexions</b> entre les « portes » (touristiques) de Hettange-Grande (halte ferroviaire ; Ouvrage Immerhof ; réserve géologique), d'autres sites stratégiques...et le reste de la ville ;</li> <li>○ <b>La qualification des espaces publics</b> : signalétique, zones de partage, etc.</li> <li>○ Le développement des <b>liaisons douces</b></li> <li>○ Le maillage <b>d'équipements et de services</b> : stationnement vélo, commodités diverses ; bornes Wifi, etc.</li> </ul> <p>→ <b>Différents supports de parcours à envisager</b>, en lien avec les publics ciblés : panneaux d'interprétation, séquences ludiques, applications smartphones/flashes codes, etc...</p>	<p>→ <u>Maitrise d'ouvrage</u> : Commune de Hettange-Grande</p> <p>→ <u>La mise en place d'un comité de projet partenarial piloté par la Ville</u> associant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>les acteurs locaux qualifiés</b> : professionnels du tourisme ; association de préservation / valorisation des patrimoines ; collège de Hettange-Grande ; office du tourisme communautaire...</li> <li>○ <b>tout opérateur ou partenaire institutionnel pertinent</b> (ex : CAUE ; Drac 57 ...)</li> </ul> <p>→ <u>L'opportunité d'un accompagnement ciblé par un prestataire externe</u></p>	<p>A partir de 2021-2022</p>	<p>Phase 1 : 30 000 € (études + aménagements)</p>

## QUELQUES CONSTATS / ENJEUX

### ✓ Un « pôle technique » municipal prépondérant

- Une grande diversité de domaines d'intervention, de métiers et de tâches réalisées
- Une régie municipale inscrite dans la durée en adaptant l'organisation et les moyens pour tenir compte du développement de la ville

### ✓ Des approches partenariales déterminantes

- Les interventions de la CCCE au titre de ses compétences propres (voirie d'intérêt communautaire, aménagement numérique, assainissement collectif, gestion des déchets ménagers, « GEMAPI ») et à travers son pôle « Ingénierie – Infrastructures - Travaux »
- Le conventionnement avec Moselle Agence Technique (MATEC)

### ✓ Un premier socle de pratiques éco-exemplaires mises en œuvre, apparaissant toutefois à ce jour peu valorisées/diffusées, notamment en direction des habitants et du « grand public »

## DES CHANTIERS DE TRAVAIL PRIORITAIRES

### ✓ Un pôle technique à consolider prioritairement par le renouvellement et/ou la qualification de ses infrastructures/équipements

### ✓ Des transitions énergétique et écologique à mieux promouvoir et accompagner, dans le contexte de la création de la Maison de la Nature

- **L'amélioration de la performance énergétique des bâtiments municipaux**, priorité municipale de la mandature en cours, en s'appuyant sur un contexte « favorable » au passage à l'action
- Le **renforcement de l'« éco-exemplarité » municipale et sa communication/diffusion** auprès des habitants et du grand public (sobriété et performance énergétiques ; zéro phyto ou gestion différenciée ; consommation de la ressource en eau ; etc.)
- A moyen ou long terme, l'objectif d'approfondir l'opportunité/ la faisabilité de la **promotion des énergies renouvelables** (ex : réseau de chaleur permettant d'alimenter en eau chaude et/ou en chauffage les bâtiments municipaux)

### ✓ Des services de l'eau à conforter sur le long terme pour renforcer leur performance, accompagner le développement de la ville et viser une excellence sanitaire et environnementale

#### ○ L'alimentation en eau potable

- Des **objectifs opérationnels et techniques à atteindre à court/moyen terme** : rénovation du château d'eau ; finalisation de la réfection du réseau, largement entamée ; opportunité de renforcement ou de renouvellement de certains paramètres de traitement de l'eau (déferrisation, décarbonation...)
- A plus long terme, pour garantir la sécurité de l'alimentation en eau potable, l'approfondissement de **solutions d'interconnexions** à rechercher au bénéfice de Hettange-Grande

○ **L'assainissement**

- A moyen terme, l'objectif d'approfondir l'opportunité-la faisabilité de **redimensionner les outils épuratoires existants**, pour augmenter leurs capacités et faciliter le raccordement au réseau collectif des nouveaux logements
- Une nécessaire interpellation de la CCCE, compétente dans ce domaine

○ **La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)**

- Des **conditions de mise en œuvre de la compétence communautaire « GEMAPI »** à préciser, ainsi que les articulations avec l'action communale dans ce domaine (ex : entretien des fossés)

DES PROJETS COMMUNAUX A COURT OU MOYEN TERME

**LE RENOUVELLEMENT DE LA FLOTTE DE VEHICULES**

Contexte/Objectifs/Descriptif	Mise en œuvre	Echéancier	Coûts estimatifs
<p>→ Une flotte comprenant une vingtaine de <b>véhicules anciens</b> (camions, camionnettes, véhicules légers), d'où l'objectif de la renouveler dans son intégralité</p> <p>→ Un choix orienté sur la <b>mise à disposition des véhicules par un prestataire</b>, dans une logique d'usage, de lissage des dépenses et d'externalisation de tâches chronophages (contrat de « leasing » intégrant les prestations de maintenance/révision)</p> <p>→ L'objectif de se doter par ce biais de <b>quelques véhicules électriques</b>, s'inscrivant dans la dynamique d'éco-exemplarité que la Ville souhaite promouvoir</p>	<p>→ <u>Maitrise d'ouvrage / pilote:</u> Ville de Hettange-Grande</p>	<p>2021-2025</p>	<p>200 000 €/an</p>

### LE REAMENAGEMENT DES ATELIERS MUNICIPAUX

Contexte/Objectifs/Descriptif	Mise en œuvre	Echéancier	Coûts estimatifs
<p>→ Un projet ancien dont la mise en œuvre apparaît nécessaire, compte tenu non seulement de la <b>vétusté et de l'exigüité du site actuel</b>, mais aussi du développement attendu de l'activité et des matériels stockés</p> <p>→ <b>Différents scénarios de faisabilité à l'étude</b> : modernisation/extension des édifices actuels ; reconstruction-démolition ; délocalisation...</p> <p>→ L'objectif de mettre à profit ce projet pour engager améliorer la <b>performance énergétique des bâtiments</b> (cf. ci-après)</p>	<p>→ <u>Maitrise d'ouvrage / pilote</u>: Ville de Hettange-Grande</p>	2022-2023	<i>Non chiffrés en l'état</i>

### LA RENOVATION DU CHÂTEAU D'EAU

Contexte/Objectifs/Descriptif	Mise en œuvre	Echéancier	Coûts estimatifs
<p>→ Un projet de réfection intégrant une phase étude/diagnostic et ciblée notamment sur la réhabilitation du réservoir</p>	<p>→ <u>Maitrise d'ouvrage / pilote</u>: Ville de Hettange-Grande</p>	2020-2021	300 000 €

**L'ENGAGEMENT DANS LA DUREE D'UN PROJET D'AMELIORATION DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE (1)**

Contexte/Objectifs/Descriptif	Mise en œuvre	Echéancier	Coûts estimatifs
<p>→ Des <b>bâtiments communaux anciens et énergivores</b>...et un champ de la rénovation thermique encore peu investi par la Ville</p> <p>→ <b>L'entrée en vigueur récente du décret « Tertiaire »</b> prévoyant que les bâtiments à usage tertiaire de plus de 1000 m<sup>2</sup> (bâtiments administratifs, équipements sportifs, cantines et bâtiments (péri)scolaires, etc.) devront respecter des obligations de réduction de la consommation d'énergie finale de 40% en 2030, 50% en 2040 et 60% en 2050 ainsi qu'une déclaration annuelle des consommations sur la plateforme nationale « Operat »</p> <p>→ <b>Un contexte « favorable » et incitatif</b>, lié au plan de relance gouvernemental : la signature en juillet 2020 de la convention du « Programme d'Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique (ACTEE 2) » doté de 100 millions d'euros et intégrant notamment les représentations des collectivités ainsi que les principaux acteurs qualifiés (ADEME, CEREMA, Banque des territoires)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La mise à disposition d'une boîte à outils (guides, fiches pratiques, cahier des charges types) et d'une cellule de soutien « hotline »</li> <li>○ Le financement de postes mutualisés d'experts entre collectivités</li> <li>○ La mutualisation des projets de rénovation entre collectivités via des appels à manifestation d'intérêt (AMI)</li> </ul> <p>→ Au-delà, une volonté municipale de s'engager tenant à l'ambition de <b>se montrer éco-exemplaire</b>, de <b>maîtriser les dépenses</b> liées aux consommations énergétiques, de <b>valoriser les infrastructures</b> de la ville (modernisation des édifices, amélioration de leur confort, etc.) ou encore de <b>favoriser un effet levier sur l'emploi local</b></p>	<p>→ <u>Maitrise d'ouvrage / pilote</u> : Commune de Hettange-Grande</p> <p>→ <u>Principaux partenaires techniques et/ou financiers</u> : Etat, ADEME, Banque des territoires, Département 57, Région</p> <p><u>Un besoin d'accompagnement et d'expertise stratégique et technique</u> : appropriation en interne des outils du programme Actee 2 ; conseiller en énergie supposant une interpellation de de la CCCE ; recours à de l'ingénierie privée...</p>	<p>A partir de 2022</p>	<p>Dans un premier temps, enveloppe de 50 000 € (études / équipements / conseiller en énergie partagé)</p>

**L'ENGAGEMENT DANS LA DUREE D'UN PROJET D'AMELIORATION DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE (2)**

Contexte/Objectifs/Descriptif	Mise en œuvre	Echéancier	Coûts estimatifs
<p>→ Dans le cadre du projet de réaménagement/regroupement des sites scolaires, périscolaires et de restauration qui donneront lieu à des restructurations lourdes (cf. Axe 10), l'objectif d'intégrer l'enjeu de rénovation thermique, renvoyant à l'opportunité éventuelle de se positionner sur l'appel à projets « Bâtiments scolaires », lancé dans le cadre du programme Actee 2</p> <p>→ Un engagement progressif de réduction des consommations énergétiques sur les bâtiments municipaux les plus énergivores</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'approfondissement de la connaissance des consommations énergétiques sur l'ensemble des bâtiments municipaux (écoles, sites périscolaires, mairie, équipements sportifs, etc.), en se dotant d'un outil de suivi systématique et « intelligent »</li> <li>○ Par ce biais, le repérage des bâtiments les plus énergivores et la réalisation d'un audit énergétique fin sur ceux-ci : approfondissement de la connaissance des bâtiments, des gisements principaux d'économie d'énergie, des économies escomptées en rapport aux investissements consentis à court, moyen et long terme ; etc...</li> <li>○ Sur ces bâtiments les plus énergivores, la mise en œuvre dans un premier temps d'actions « simples et peu coûteuses » (gestion des équipements, comportements d'usage, rénovations légères) permettant a priori de miser sur un retour sur investissement de 2 ans (réduction de 15 à 20% des factures énergétiques). Ces premières actions viseront également à se convaincre de l'intérêt de la démarche et à le cas échéant à libérer des ressources financières pouvant alimenter par la suite de nouveaux investissements</li> </ul> <p>→ Un travail à engager sur la rationalisation des consommations liées à l'éclairage public : systématisation des lampes à LED, gestion rationnelle, etc.</p> <p>→ L'objectif de communiquer sur tout ou partie de ces opérations et d'œuvrer à la sensibilisation des publics à ces enjeux</p>	<p>→ <u>Maitrise d'ouvrage / pilote</u> : Commune de Hettange-Grande</p> <p>→ <u>Principaux partenaires techniques et/ou financiers</u> : Etat, ADEME, Banque des territoires, Département 57, Région Grand Est...</p> <p>→ <u>Un besoin d'accompagnement et d'expertise stratégique et technique</u> : appropriation en interne des outils du programme Actee 2 ; conseiller en énergie supposant une interpellation de de la CCCE ; recours à de l'ingénierie privée...</p>	<p>A partir de 2022</p>	<p>Dans un premier temps, enveloppe de 50 000 € (études / équipements / conseiller en énergie partagé)</p>

## QUELQUES CONSTATS / ENJEUX

- ✓ **Hettange-Grande, ville sportive « reconnue »**
  - Un tissu sportif structuré autour de 21 associations sportives et 2 100 licenciés
  - Une grande diversité de disciplines enseignées ou pratiquées, allant des sports « grand public » aux disciplines plus confidentielles
  - Une couverture satisfaisante en équipements sportifs présentant une diversité importante (polyvalence/spécialisation)
  - Des événementiels sportifs porteurs et l'obtention récente du label « Ville sportive Grand Est »
- ✓ **Le sport, champ prioritaire de l'action municipale**
  - Une animation sportive volontariste...dans une logique émergente de « sport pour tous »
  - Le travail de remise en accessibilité PMR-rénovation-requalification des équipements sportifs prioritaires
  - Une gestion municipale de grande proximité auprès des acteurs sportifs
- ✓ **La pratique et l'enseignement du sport, points forts à consolider**, en tant que vecteur d'image, d'animation, de cohésion sociale et d'emploi local

## DES CHANTIERS DE TRAVAIL PRIORITAIRES

- ✓ **Le confortement prioritaire du maillage d'équipements sportifs**, incluant :
  - la **poursuite de la politique de remise en accessibilité-rénovation-requalification-extension** sur certains équipements prioritaires ;
  - le développement de **nouveaux équipements sportifs/de loisirs « urbains », de plein air et grand public**
    - Une réponse à une demande/des besoins « résidentiels » qui s'affirment combinée à une logique d'aménagement et de qualification de l'espace public
    - L'ambition d'aboutir à terme à un maillage cohérent et une gamme diversifiée d'équipements de ce type
    - Le développement de city-stades et d'un street work out retenus prioritairement à ce stade ; pour autant des réflexions qui se poursuivront sur l'opportunité/la faisabilité d'autres d'équipements ou « parcours » (ex : parcours « de santé »)
- ✓ **Un chantier complémentaire de moyen terme : le renforcement de l'animation sportive municipale**

**DES PROJETS COMMUNAUX A COURT OU MOYEN TERME**

**LA RENOVATION DU STADE DES CARRIERES**

Contexte/Objectifs/Descriptif	Mise en œuvre	Echéancier	Coûts estimatifs
<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Un enjeu de mise <b>en conformité/d'homologation</b> du stade nécessaire au développement du club</li> <li>→ Un <b>projet d'ores et déjà engagé</b>...à poursuivre et finalisé</li> <li>→ Un projet comprenant notamment la <b>rénovation du terrain synthétique et des vestiaires</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ <u>Maitrise d'ouvrage / pilote</u> : Ville de Hettange-Grande</li> <li>→ <u>Partenaires techniques principaux</u> : MATEC (assistance à maitrise d'ouvrage)</li> <li>→ <u>Principaux partenaires financiers</u> : Région, Département 57, CCCE</li> </ul>	2021-2022	700 000 €

**LA RENOVATION ET LE DEVELOPPEMENT DES COURTS DE TENNIS**

Contexte/Objectifs/Descriptif	Mise en œuvre	Echéancier	Coûts estimatifs
<ul style="list-style-type: none"> <li>→ La <b>rénovation</b> des 5 courts extérieurs et des 2 terrains couverts (revêtements, éclairage)</li> <li>→ La <b>création</b> d'un nouveau court de tennis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ <u>Maitrise d'ouvrage / pilote</u> : Ville de Hettange-Grande</li> <li>→ <u>Partenaires techniques et/ou financiers principaux</u> : à rechercher/déterminer</li> </ul>	2022 (rénovation)  2023 (création d'un nouveau court)	30 000 €  40 000 €

**LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX EQUIPEMENTS URBAINS, DE PLEIN AIR ET GRAND PUBLIC**

Contexte/Objectifs/Descriptif	Mise en œuvre	Echéancier	Coûts estimatifs
<ul style="list-style-type: none"> <li>→ La création de <b>deux city stades</b> – dont un pourrait être réalisé à Soetrich - en complément de celui existant</li> <li>→ La création d'un « <b>street work out</b> » (gymnastique/musculation)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ <u>Maitrise d'ouvrage / pilote</u> : Ville de Hettange-Grande</li> <li>→ <u>Partenaires techniques et/ou financiers principaux</u> : à rechercher/déterminer</li> </ul>	2022-2023	<p>60 000 €</p> <p>15 000 €</p>

**LE RECRUTEMENT D'UN ANIMATEUR-EDUCATEUR SPORTIF QUALIFIE**

Contexte/Objectifs/Descriptif	Mise en œuvre	Echéancier	Coûts estimatifs
<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Un premier pas entrepris par la mise en place récente, sur les aspects administratifs, d'un interlocuteur municipal unique, au profit des associations sportives et culturelles</li> <li>→ A moyen terme, <b>l'ambition de renforcer le projet sportif communal</b> : sport à l'école, dimension inclusive du sport à travers sa promotion volontariste auprès des non-licenciés (femmes, seniors, PMR, etc.), développement des coopération inter-associations, événementiel sportif, etc.</li> <li>→ Pour ce faire, l'objectif de s'appuyer sur un <b>renforcement et une montée en gamme de l'animation sportive communale via le recrutement d'un animateur diplômé</b> (« STAPS ») en capacité de gérer les dimensions technico-sportives, éducatives et la relation aux élus...et de renforcer l'image de la ville</li> <li>→ Une animation sportive qui serait <b>largement dédiée aux publics scolaires</b> (logique d'initiation/de découverte ; ouverture sur des thématiques de type « sport et santé » ; etc.) ainsi que, par exemple, au confortement/développement de l'événementiel sportif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ <u>Maitrise d'ouvrage / pilote</u> : Ville de Hettange-Grande</li> <li>→ <u>Partenaires techniques et/ou financiers principaux</u> : Région Grand Est (?)</li> </ul>	2022-2023	50 000 €/an

### QUELQUES CONSTATS / ENJEUX

- ✓ **Une « carte culturelle » peu évidente à jouer**, compte tenu notamment de l'importance et de l'attractivité des offres périphériques, et symétriquement, d'une certaine faiblesse du positionnement culturel de Hettange-Grande
- ✓ **Pour autant, certains acquis sur lesquels s'appuyer**
  - Quelques initiatives porteuses en matière de programmation culturelle
  - Une politique de lecture publique dynamique en dépit des contraintes existantes
  - Une école de musique de référence

### DES CHANTIERS DE TRAVAIL PRIORITAIRES

- ✓ **Une priorité accordée à la consolidation des offres culturelles existantes**
  - **Un projet musical à inscrire dans la durée en s'appuyant sur des offres éprouvées**, et le cas échéant, en l'enrichissant de quelques nouveaux projets ou animations (ex : « Orchestre à l'École »)
  - **Une offre de lecture publique à consolider** et à valoriser autant que possible, en s'appuyant le cas échéant sur de nouveaux leviers pour faciliter l'accès/la diffusion de celle-ci (ex : développement d'un maillage de « boîte à livres »)
  - **Une programmation culturelle à pérenniser et valoriser** (ex : renforcement de l'événementiel, par la poursuite de l'accueil de « rendez-vous culturels » communautaire ; coordinations intercommunales en ce qui concerne la programmation ou les agendas culturels)
- ✓ **L'ambition de renforcer le positionnement culturel de la ville sur un segment « hors les murs » et « patrimoine »**
  - Une volonté de **développer la « mise en scène » de la ville** à travers le Street Art (ex : fresque Louis Pasteur prévue sur un mur de l'école Pasteur ; partenariat avec l'association Sculptur'L, notamment au rond-point de l'Euro ; réflexions sur une thématique « Graff art »; etc.)
  - La structuration d'un **parcours urbain à dimension patrimoniale et culturelle** (voir Axe 4), qui pourrait notamment s'attacher à valoriser et à croiser, dans une logique de valorisation résidentielle et de positionnement sur un tourisme de proximité ou « de passage » :
    - l'histoire minière et urbaine de la ville, son patrimoine gallo-romain, les édifices religieux, le patrimoine géologique, etc.
    - le mobilier urbain et le Street art (thématique de la sculpture, animations éphémères ou saisonnières ; etc.)
- ✓ **D'autres pistes de réflexion à plus long terme, suggérant de passer un cap et de repenser l'ambition culturelle de la ville**, en lien notamment avec la promotion d'un lieu culturel emblématique et « dédié »

## QUELQUES CONSTATS / ENJEUX

### ✓ **Une réponse politique et prospective à apporter à des enjeux encore « peu visibles » mais à traiter prioritairement, a fortiori dans le contexte sanitaire actuel**

**Des indicateurs sociaux favorables dont il faut se réjouir...mais qui ne doivent pas nous « aveugler » en occultant :**

- la **fragilisation sociale constatée ou suspectée** d'une frange croissante de la population, qui pourrait s'accroître à court/moyen terme compte tenu notamment des répercussions socioéconomiques attendues de la crise sanitaire ;
- les **puissantes mutations sociodémographiques** en cours (vieillesse, desserrement et réduction de la taille des ménages...) ;
- les **disparités existantes** liées notamment au décalage qui semble se creuser entre les « bien portants » - actifs travaillant au Grand Duché en particulier - et les « autres », risquant à terme de fissurer la cohésion de la commune ;
- les enjeux de renforcement de la **cohésion inter-quartiers** à l'échelle de la commune.

### ✓ **Un projet social renouvelé et ambitieux à construire en s'appuyant de manière privilégiée sur le centre communal d'action social (CCAS) et sur des partenariats à régénérer**

- La **refondation engagée et à poursuivre du CCAS**, en tant que « bras armé » de la Ville sur les politiques sociales, **en s'appuyant sur les actions récentes mis en œuvre**, parmi lesquelles :
  - le recrutement d'une **nouvelle animatrice du CCAS**, en capacité d'animer la structure et de concevoir/mettre en œuvre des projets ;
  - le **renforcement de l'accessibilité aux prestations**, via l'information/communication (ex : formalisation et mise en ligne du règlement des aides facultatives) ou le renforcement de la proximité (ex : déplacements réguliers au domicile des bénéficiaires pour pallier une incapacité de se déplacer, notamment dans le contexte sanitaire actuel) ;
  - la **recherche d'une meilleure efficacité dans le processus de travail et de décision**, à travers la mise en place d'une commission permanente ayant pour objet d'accélérer l'instruction et l'évaluation des dossiers de demandes d'aides ;
  - le **renforcement des contenus et des projets**, en ouvrant la réflexion à de nouvelles thématiques et/ou de nouveaux publics (ex : jeunes ; insertion-emploi).
- **Des partenariats à adapter avec les autres services publics/opérateurs sociaux locaux**
  - **Quelques partenaires incontournables** à mettre autour de la table : Centre non permanent Moselle Solidarités (Conseil départemental 57) ; Mission Locale ; CCCE-Maison France Services ouverte début 2020 ;...
  - **Divers champs de coopération envisageables** : caractérisation fine de la situation sociale et suivi dans la durée ; harmonisation des pratiques d'accueil-orientation-information ; complémentarité de fonctions/prestations ; renvoi des publics ; communication coordonnée ; etc.
  - Des articulations et synergies à promouvoir **non seulement pour renforcer le contenu des politiques au profit des bénéficiaires, mais aussi la cohérence d'ensemble du projet social** aux yeux des habitants et usagers

### DES CHANTIERS DE TRAVAIL PRIORITAIRES

- ✓ **Une cartographie sociale de la ville et une connaissance des enjeux à approfondir**
  - L'amélioration de la caractérisation sociale de la ville comme prérequis pour mieux repérer les enjeux et les besoins...et y apporter des réponses ciblées
  - Une première étape portant sur la reprise et l'actualisation par le CCAS de **l'analyse des besoins sociaux** (ABS)
  - Plus largement, l'objectif de **se doter d'outils de suivi dans la durée**, des dynamiques sociodémographiques...aux situations individuelles
- ✓ **Les actions se rapportant à la lutte contre le mal-logement et à la résorption de la fracture énergétique** (Cf. Axe 2)
- ✓ **Le renforcement de l'aide à la mobilité par la mise en place dans un premier temps d'une solution de transport de proximité** à destination des publics seniors (Cf. Axe 3)
- ✓ **L'impulsion d'actions solidaires à dimension innovante ou expérimentale** (redynamisation du vestiaire social ; inclusion numérique...)
- ✓ **Le renforcement de l'accessibilité aux services municipaux/sociaux et la qualification de la relation administration-usagers**, étant entendu que l'analyse des besoins sociaux permettra d'approfondir et de valider tout ou partie des pistes de réflexion ci-dessous
  - **La qualification des fonctions de « premier accueil-première écoute-première information »** en mairie et au CCAS
  - **L'élargissement des plages horaires** d'accueil des publics
  - Le **renforcement de la proximité** aux travers des logiques de délocalisation de la mairie (antenne expérimentale, permanence, mairie annexe...), pouvant se doubler d'une réflexion sur les fonctions/ prestations à envisager à la faveur de ce nouveau maillage et/ou la territorialisation de certaines politiques sociales
  - L'approfondissement de la réflexion quant à l'opportunité/la faisabilité d'un **renforcement des interfaces numériques « Ville-usagers »** et plus largement du développement de prestations dématérialisées
    - Un offre de prestations dématérialisées devant être conçues non pas en substitution mais bien en complémentarité de l'accueil physique des usagers et devant aller de pair avec des politiques d'inclusion numérique
    - Des prestations en lignes à définir : agenda électronique de prise de RDV ; information sur les offres ; téléchargement/saisie en ligne de formulaires ; inscription/constitution/suivi en ligne des dossiers ; paiement en ligne des services communaux ; etc.
- ✓ **L'engagement d'une réflexion partenariale portant sur la structuration d'un projet local de sante** (Cf. Axe 9)

DES PROJETS COMMUNAUX A COURT OU MOYEN TERME

**LA REALISATION D'UNE ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX DE LA POPULATION COMMUNALE**

Contexte/Objectifs/Descriptif	Mise en œuvre	Echéancier	Coûts estimatifs
<p>Au-delà de son caractère d'obligation légale, une étude qui n'a de véritable intérêt qu'en tant <b>qu'outil d'aide à la décision, pour éclairer la politique sociale communale</b> et répondre au plus près aux besoins de la population.</p> <p>→ <u>Phase 1</u> : en s'appuyant sur l'état des lieux produit dans le cadre du projet de territoire, l'objectif de <b>compléter le portrait social de la ville</b> par type de publics et/ou de problématiques. Ce travail permettra de confirmer les thématiques pré-repérées dans le cadre du projet de territoire et/ou d'en faire émerger de nouvelles</p> <p>→ <u>Phase 2</u> : <b>l'objectif d'approfondir les thématiques prioritaires</b>, à la faveur notamment de l'organisation et l'animation d'une concertation auprès des habitants, de publics cibles ainsi que des élus et principaux partenaires/opérateurs. En appui de quoi seront définis, pour chacun des besoins sociaux mis en évidence, des <b>axes d'intervention</b> et des <b>préconisations</b> mais aussi quelques <b>thématiques d'approfondissement</b> pour les années à venir</p> <p>→ <u>Phase 3</u> : il s'agira ici, dans une logique de <b>déploiement opérationnel de la stratégie retenue</b>, d'œuvrer notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ la rédaction de fiches-actions détaillées ;</li> <li>○ la formalisation d'outils de suivi et d'évaluation ;</li> <li>○ la définition et l'exploration d'analyses thématiques complémentaires ;</li> <li>○ la préparation éventuelle d'une contractualisation avec les grands opérateurs sociaux, en fonction des opportunités qui pourraient se présenter.</li> </ul>	<p>→ <u>Maitrise d'ouvrage</u> : CCAS</p> <p>→ <u>Principaux partenaires techniques</u> : CAF, Département 57</p> <p>→ Accompagnement par un <u>prestataire externe</u></p>	<p>→ <u>Phase 1 et 2</u> : 2021</p> <p>→ <u>Phase 3</u> : 2021-2025</p>	<p><u>Phase 1 et 2</u> : 20 000 €</p>

**L'ACCOMPAGNEMENT A L'UTILISATION DES TABLETTES TACTILES NUMERIQUES PAR DES PUBLICS SENIORS**

Contexte/Objectifs/Descriptif	Mise en œuvre	Echéancier	Coûts estimatifs
<p>→ <b>L'animation de modules d'apprentissage</b> (5 sessions de 2 h) à l'utilisation des tablettes numériques par des publics seniors, dans une logique d'inclusion numérique</p> <p>→ <b>Un accompagnement assuré par l'association d'aide à la personne Alys</b>, au profit de laquelle la Ville mettra à disposition une salle</p> <p>→ A terme, des opportunités de démultiplication de ce type d'actions, en favorisant le cas échéant les <b>interactions avec le tissu économique local</b> (ex : partenariat avec magasin d'électroménager hettangeois)</p> <p>→ Une action s'inscrivant dans un <b>objectif plus large de positionnement volontariste sur le numérique, dans une logique d'aménagement, d'usage et plus globalement d'inclusion numérique</b>, qui pourrait donner lieu à l'approfondissement des réflexions au sujet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ la mise en place d'un « point numérique » - au CCAS, voire par exemple dans une annexe de la mairie qui pourrait être créée à titre expérimental - en relais de l'espace numérique aménagé au sein de la Maison France Service</li> <li>○ d'une candidature de la Ville en vue de l'attribution du label « numérique inclusif »</li> </ul>	<p>→ <u>Maitrise d'ouvrage</u> : CCAS</p> <p>→ <u>Principaux partenaires financiers</u> : CARSAT</p> <p>→ <u>Principaux partenaires techniques</u> : Association Alys</p>	<p>→ 2021 : premières session de formation</p> <p>→ Renouvelable et adaptable annuellement</p>	<p>/</p>

**LA REDYNAMISATION DU VESTIAIRE SOLIDAIRE**

Contexte/Objectifs/Descriptif	Mise en œuvre	Echéancier	Coûts estimatifs
<p>→ Le CCAS dispose actuellement d'un local permettant le dépôt et la vente de vêtements d'occasion, ainsi que du linge de maison, des petites fournitures et de la vaisselle</p> <p>→ <b>L'objectif de valoriser et de redynamiser le vestiaire solidaire</b>, à travers par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>l'élargissement des horaires/jours</b> d'ouverture (ex : ouverture un samedi par mois) ;</li> <li>○ <b>une communication accrue</b> sur cette offre ;</li> <li>○ <b>le renforcement des contenus</b>, avec en ligne de mire l'ambition de s'orienter vers la création à terme d'une véritable « Maison Solidaire » : élargissement de la gamme de produits déposés/achetés ; réflexion sur la faisabilité/l'opportunité de création d'une offre d'épicerie solidaire ;...</li> </ul> <p>→ Le <b>recrutement d'un service civique</b> pour contribuer à la mise en œuvre de cette action</p>	<p>→ <u>Maitrise d'ouvrage</u> : CCAS</p> <p>→ <u>Recrutement d'un service civique</u></p> <p>→ <u>Principaux partenaires techniques et/ou financiers</u> :                      Agence service civique nationale / Préfecture 57                      Agence service civique nationale / Préfecture 57</p>	<p>2021-2022</p>	<p>800 €</p>

### QUELQUES CONSTATS / ENJEUX

- ✓ **Des dynamiques sociodémographiques « impactantes »** (vieillesse, mutations sociales en cours et fragilisation de certains publics) qui doivent **nous alerter et nous maintenir en vigilance**
- ✓ **Une offre locale de soins apparaissant relativement fragilisée** (densité et démographie médicales), d'où notamment l'identification par l'Agence Régionale de Santé (ARS) du bassin hettangeois comme « zone d'intervention prioritaire »
- ✓ **La création en cours du village médical Vital Park**, sur la dynamique duquel il conviendra de s'appuyer
- ✓ **Une actualité sanitaire brûlante** venant rappeler que les **échelles de proximité sont déterminantes pour traiter des enjeux de santé**
- ✓ Des enjeux et un projet « santé » **s'inscrivant dans un projet social plus large** (cf. Axe 8)

### DES CHANTIERS DE TRAVAIL PRIORITAIRES

- ✓ **L'interpellation et la mobilisation des acteurs pertinents**
  - Une échelle communautaire a priori pertinente pour traiter des enjeux de santé, d'où l'objectif d'interpeller la CCCE dans le cadre notamment de son futur projet de territoire
  - Un projet suggérant mobilisation et l'appui des acteurs locaux de la santé (ARS, Mission Santé régionale, praticiens et professionnels de la santé...)
- ✓ **Un projet de santé à construire et animer dans la durée**
  - **La réalisation préalable d'un diagnostic territorial partagé** visant à caractériser les enjeux de santé et d'accès aux soins à une échelle élargie et permettant de faire émerger les spécificités locales (besoins de santé, offre et réponses existantes)
  - Différents volets à explorer, parmi lesquels :
    - **Accès aux soins** : renforcement de l'attractivité du territoire vis-à-vis des professionnels ; actions ciblées sur des publics spécifiques ; maintien d'un maillage équilibré de services de santé sur le territoire communal ; etc.
    - **Prévention santé** : promotion globale de la santé à la faveur de l'éducation, le sport, l'alimentation ; actions ciblées sur des populations spécifiques (seniors, précaires, navetteurs ; etc.)
    - **Parcours de soins** : coordination/mise en réseau des professionnels ; etc,
  - Des outils et dispositifs éprouvés, portés par l'ARS et le cas échéant relayés ou la Mission Santé régionale, qu'il conviendra de s'approprier et de « mettre en musique » (ex : projet/contrat local de santé)

### QUELQUES CONSTATS/ENJEUX

- ✓ **Un domaine largement partagé entre la commune et la Ville...**d'où des enjeux d'articulation à l'échelle du bloc communal
- ✓ **Une demande qui s'accroît et se diversifie**, en relation avec les dynamiques sociodémographiques, les mutations des modes de vie et l'expression de besoins nouveaux : renouvellement de la population ; migrations pendulaires ; fragilisation constatée/suspectée d'une frange de la population communale ; parentalité ; demandes « atypiques » ; etc.
- ✓ **Des enjeux forts portant sur les bâtiments et la qualification de l'accueil scolaire et périscolaire**
  - La **vétusté** de certains établissements scolaires (ex : Saint-Barbe) ; les enjeux de **mise aux normes « PMR »** et de **rénovation énergétique** (ex : site Europa) ; etc.
  - Les **limites de la cuisine centrale** (exiguïté, multiplicité d'utilisateurs... ) et la **saturation des sites de restauration scolaire** générant certaines difficultés logistiques et autres « conflits d'usage »
  - **L'éloignement physique des sites entre eux** – établissements scolaires, cantines, accueil périscolaire – générant des difficultés logistiques, de transport et/ou de gestion des enfants (fatigue, stress...). D'où l'ambition de **rechercher des solutions de long terme relatives à la relocalisation des fonctions et/ou la régulation des flux** entre les différents « temps » activités et sites
- ✓ **L'accueil périscolaire, chantier prioritaire et emblématique** de la mandature écoulée...à poursuivre
- ✓ Des interrogations portant sur **l'attractivité à terme de l'offre d'accueil extrascolaire** ainsi que **l'absence de politiques structurées tournées vers la jeunesse**

### DES CHANTIERS DE TRAVAIL PRIORITAIRES

- ✓ **La montée en gamme des infrastructures et de leur fonctionnement, priorité de l'intervention municipale dans le cadre de sa compétence scolaire à court/moyen terme**
  - Au-delà, de la modernisation et l'équipement des bâtiments scolaires au « fil de l'eau », selon une approche classique de bonne gestion patrimoniale, le **projet de réaménagement et/ou de regroupement des sites scolaires, périscolaires et de restauration** sur la base de l'étude de faisabilité réalisée par MATEC
- ✓ **Amorcer une réflexion prospective sur la qualification des animations « (petite) enfance » et le renforcement du soutien aux familles**, en s'appuyant sur les engagements et interventions de la mandature précédente
  - **L'accompagnement à la parentalité**, pour répondre à des besoins caractérisés (monoparentalité, isolement, précarité, etc.) restant à ce jour sans réponse forte au plan local
  - **Vers un projet « Petite enfance » plus global**
    - **La qualification de l'offre de garde individuelle** : renforcement de l'ancrage local du RIAM, suggérant l'interpellation de la CCCE (compétence

communautaire) ; promotion et/ou appui aux démarches de regroupement des assistantes maternelles (MAM) en contrepartie du respect de certains critères (ex : amplitude horaire, tranches d'âges accueillies, etc.)

- Au-delà des strictes prestations de garde, le souhait de mettre en débat à la CCCE l'opportunité **de viser un accompagnement plus global de la petite enfance en développant de nouvelles fonctions ou prestations** : accueil enfants-parents ; centre d'éveil ; ludothèque...

- **La qualification des offres périscolaires/extrascolaires**

- **Le traitement des demandes « atypiques »** (actifs luxembourgeois, militaires...) , portant notamment sur l'amplitude horaire des structures d'accueil : une caractérisation quantitative et qualitative préalable à mener en ce qui concerne cette demande
- **Gérer et anticiper la « sur-tension » du pool d'éducateurs/animateurs** : travail de long terme sur la capacité à recruter ; éventuelles approches de mutualisation intercommunale ; etc.
- Mener une réflexion sur les **conditions de maintien-renforcement de l'attractivité de l'offre extra-scolaire**, à moyen/long terme

- ✓ **L'ambition d'opérer dans la durée un rapprochement en direction de la jeunesse**

- En dehors du sport, le constat d'une **certaine pauvreté des offres ou réflexions locales tournées vers les adolescents/jeunes**, combinée à une difficulté de bien cerner ces publics
- **Un premier « signal » qui pourrait être donné à la faveur du futur projet local de santé** (thématique de la prévention santé et du bien-être), lequel pourrait préfigurer sur le moyen et long terme un projet social et éducatif plus global (soutien à la scolarité, facilitation d'accès à la culture, citoyenneté, insertion-emploi, etc.)
- **Au-delà, une volonté municipale de se montrer à l'écoute et en soutien de toute « bonne » initiative** qui pourrait émerger

**DES PROJETS COMMUNAUX A COURT OU MOYEN TERME**

**LE REAMENAGEMENT ET/OU LE REGROUPEMENT DES SITES SCOLAIRES, PERISCOLAIRES ET DE RESTAURATION (1)**

Contexte/Objectifs/Descriptif	Mise en œuvre	Echéancier	Coûts estimatifs
<p>→ <b>La réalisation par MATEC d'une étude de faisabilité</b> « <i>Hypothèses et potentiels bâtis des sites scolaires sur la commune</i> » (septembre 2020) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ proposant des pistes pour optimiser les effectifs et les espaces, mettre en conformité et aux normes PMR les sites, analyser les extensions nécessaires afin d'intégrer les structures périscolaires et pallier aux éventuelles augmentations d'effectifs, etc. ;</li> <li>○ ayant fait émerger <b>plusieurs scénarios de réaménagement/extension, qui donneront lieu à des arbitrages en 2020-2021</b></li> </ul> <p>→ <b>Site scolaire 1</b> : élémentaire et maternelle Pasteur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ SCÉNARIO 1 : Réhabilitation de l'école élémentaire Pasteur intégrant le regroupement des deux périscolaires (maternelle et élémentaire) au RDC, pour la pause méridienne. Mise aux normes et amélioration thermique pour les deux écoles</li> <li>○ SCÉNARIO 2 : Conservation des périscolaires dans le Centre Europa, avec modification de ce dernier pour mise aux normes et amélioration de l'organisation des locaux, des performances thermiques et des équipements de chauffage. Mise aux normes des écoles élémentaire et maternelle Pasteur</li> </ul> <p>→ <b>Site scolaire 2</b> : maternelle sainte Barbe et élémentaire Michelet</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ SCÉNARIO 1 : Construction d'un nouveau périscolaire à l'avant de la maternelle pour les deux ensembles scolaires</li> <li>○ SCÉNARIO 2 : Construction d'un nouveau périscolaire destiné uniquement aux maternelles le matin et le soir et mutualisé avec l'élémentaire pour la pause méridienne</li> </ul>	<p>→ <u>Maitrise d'ouvrage / pilote</u> : Ville de Hettange-Grande</p> <p>→ <u>Partenaires techniques principaux</u> : MATEC</p>	<p>→ 2021 : arbitrages et finalisation des études</p> <p>→ 2022-2025 : réalisation des travaux</p>	<p><b>Site 1</b> Selon le scénario retenu, entre 1 015 000 € et 1 530 000 €</p> <p><b>Site 2</b> Selon le scénario retenu, entre 1 060 000 € et 1 270 000 €</p> <p><b>Site 3</b> Selon le scénario retenu, entre 200 000 € et 640 000 €. Engagement dès 2021 de 375 000 €</p>

**LE REAMENAGEMENT ET/OU LE REGROUPEMENT DES SITES SCOLAIRES, PERISCOLAIRES ET DE RESTAURATION (2)**

Contexte/Objectifs/Descriptif	Mise en œuvre	Echéancier	Coûts estimatifs
<p>→ <u>Site scolaire 3</u> : centre Gaessler et élémentaire de Soetrich</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ SCÉNARIO 1 : Rénovation de l'élémentaire et conservation du système périscolaire actuel.</li> <li>○ SCÉNARIO 2 : Réaménagement de l'intérieur du Centre Gaessler pour accueillir l'ensemble des classes de primaire.</li> <li>○ SCÉNARIO 3 : Extension de la Maternelle afin de rassembler l'ensemble de la primaire sur un seul et même site.</li> </ul> <p>→ L'objectif d'intégrer à ces restructurations lourdes <b>l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments</b> (Cf. Axe 5)</p>	<p>→ <u>Maitrise d'ouvrage / pilote</u> : Ville de Hettange-Grande</p> <p>→ <u>Partenaires techniques principaux</u> : MATEC</p>	<p>→ 2021 : arbitrages et finalisation des études</p> <p>→ 2022-2025 : réalisation des travaux</p>	<p><b>Site 1</b> Selon le scénario retenu, entre 1 015 000 € et 1 530 000 €</p> <p><b>Site 2</b> Selon le scénario retenu, entre 1 060 000 € et 1 270 000 €</p> <p><b>Site 3</b> Selon le scénario retenu, entre 200 000 € et 640 000 €. Engagement dès 2021 de 375 000 €</p>

### QUELQUES CONSTATS / ENJEUX

- ✓ **Il apparaît à ce jour que le territoire communautaire présente une certaine faiblesse économique** résultant notamment d'un certain confort de situation (« rente » liée à la présence du CNPE), de la proximité de grands pôles d'emplois (Luxembourg, Thionville... ) et plus largement de la puissante résidentialisation à l'œuvre. Cette vulnérabilité se traduit notamment par l'absence de locomotives économiques et par un **décrochage observé sur le font de l'emploi**.
- ✓ **C'est la CCCE, compétente en matière économique, qui, en première ligne, conçoit et met en œuvre les politiques dans ce domaine.** Or, bien que diverses fonctions économiques communautaires aient été développées (accueil des entreprises, aménagement/commercialisation des zones d'activités, promotion de l'entrepreneuriat, animation territoriale et appui aux entreprises), **la CCCE ne semble pas encore porter par une ambition et un volontarisme économiques très poussés, assis sur une stratégie de moyen/long terme.**
- ✓ **Or, la vitalité de notre territoire dépendra** non seulement du cadre résidentiel qu'il saura proposer, mais aussi de **sa capacité à créer localement de l'activité et à maintenir ses emplois.**

### DES CHANTIERS DE TRAVAIL PRIORITAIRES

- ✓ Partant de ces constats, la Ville de Hettange-Grande entend promouvoir dans le cadre de la présente mandature **l'élaboration d'une stratégie économique communautaire volontariste et territorialisée** intégrant notamment :
  - un **parti d'aménagement cohérent et équilibré** : développement des capacités d'accueil des entreprises ; hiérarchisation des parcs d'activités et développement de complémentarités entre eux ; valorisation économique des centres-villes ; diversification de l'immobilier économique dans une logique de « parcours résidentiel »...;
  - **l'étude et la caractérisation des potentialités de développement exogène** liées notamment aux dynamiques de desserrement depuis le Luxembourg sur certains segments (quels types d'activités ? Quelles conditions d'accueil ? Etc.) ;
  - la promotion/la mise en œuvre de **filières locales** (tourisme, circuits alimentaires...), à la bonne échelle territoriale ;
  - une réflexion sur **l'ajustement des fonctions économiques développées**, intégrant par exemple l'articulation fine des interventions et la fluidification des échanges techniques à l'échelle du bloc communal, ou encore le renforcement éventuel des actions de promotion/prospection/marketing territorial ;
  - **une mise en débat portant sur l'opportunité de définir et mettre en œuvre des politiques commerciales communautaires**, supposant une définition de l'intérêt communautaire en matière commerciale.

### QUELQUES CONSTATS / ENJEUX

- ✓ **Une zone commerciale « Soetrich 1 » attractive, fonctionnelle, éprouvée et actuellement en cours d'extension** dans le cadre de la ZAC communautaire (cf. ci-dessous : Vital Park)
- ✓ **Le Vital Park, une nouvelle offre compétitive sur laquelle s'appuyer de manière privilégiée**
  - Un **potentiel foncier relativement important** (emprise de 7,4 ha) dans un contexte de faiblesse voire d'absence de foncier économique viabilisé, disponible et commercialisable sur le territoire de la CCCE
  - Une **localisation de choix et un « effet vitrine »** à considérer en ce qui concerne les activités à accueillir, les aménagements et les pratiques à promouvoir selon un projet de développement à affiner chemin faisant
  - Un **« coup parti » à la faveur de la création en cours du « Village médical »**, projet sur-mesure et qualitatif ayant vocation à essaimer
- ✓ **Une attractivité économique à renforcer sur l'ensemble de la ville**, dans le respect de certains équilibres

### DES CHANTIERS DE TRAVAIL PRIORITAIRES

- ✓ **La promotion et la valorisation du Vital Park selon une approche qualitative à privilégier**
  - Une **dimension stratégique à acter à l'échelle communautaire**, pour :
    - inscrire l'espace, non seulement dans une logique de développement endogène/de relocalisation des activités, mais également dans une **perspective de développement exogène** ;
    - **organiser les complémentarités avec les autres parcs d'activités** existants au sein de la CCCE et/ou avec les projets en cours (Euro Park de Kanfen en particulier).
  - **Des aménagements qualitatifs à promouvoir** : insertion paysagère, exemplarité environnementale, accessibilité à l'espace d'activités, etc.
  - **L'ambition de pouvoir opérer une certaine sélectivité** en ce qui concerne les types d'activités ou d'entreprises accueillies
    - L'objectif de ne pas fragiliser le reste de la ville (centre-ville et secteur gare en particulier) et de favoriser les articulations avec Soetrich 1
    - Un levier de valorisation en soi : approche filière (ex : « santé / bien-être ) ; synergies inter-entreprises ; projets sur mesure répondant aux besoins et potentiels du territoire dans une logique d'économie résidentielle (cf. village médical) ; etc.
    - La possibilité éventuelle d'accueillir des activités artisanales, commerciales et de services « courantes »...pour de « bonnes raisons » (besoins fonciers ou immobiliers spécifiques ; enjeux logistiques et d'accessibilité immédiate à l'autoroute; etc.)
    - Un cap et un cercle vertueux à maintenir autant que possible...mais dont l'application sera aussi fonction des conditions et du rythme de la reprise économique mais aussi des capacités d'accueil existant par ailleurs à Hettange-Grande et sur le territoire communautaire

○ **D'un « village médical »...à un « village d'entreprises »**

- Le développement d'offres immobilières innovantes, diversifiées et sur-mesure
- La promotion d'une gamme de services mutualisés autour d'approches partenariales ou inter-entreprises (ex : gestion des déchets, plan de déplacement inter-entreprises...)
- L'animation économique et la mise en réseau des entreprises
- Le développement de fonctions innovantes (ex : ex : show-rooms ; covoiturage/électromobilité...)

✓ **Une volonté de maintenir une ville et un centre-ville dynamiques et attractifs**

- Une priorité portant sur la **consolidation du tissu commercial existant** (cf. Axe 13)
- Au-delà du commerce, une réflexion à engager sur les **potentialités de développement de produits immobiliers diffus** permettant notamment d'accueillir des activités tertiaires dans le centre-ville/à proximité de la gare

### QUELQUES CONSTATS / ENJEUX

- ✓ **Une certaine consistante de l'offre commerciale**...en l'absence à ce jour de politique commerciale structurée portée par la Ville ou la CCCE
  - Une offre de proximité voire intermédiaire rayonnant à l'échelle du bassin de vie
  - Une certaine vitalité de l'appareil commercial : faiblesse des rotations et de la vacance commerciale ; absence de friches...
  - Une offre relativement standard, intégrant néanmoins un certain degré de spécialisation ou diversité
- ✓ **Une commune historiquement peu portée sur le tourisme mais des positionnements émergents**
  - Une dynamique amorcée à la faveur de la **Maison de la Nature** en cours de création sur le site de la réserve du Stratotype de l'Hettangien, laquelle, outre les animations proposées, accueillera une antenne de l'office de tourisme communautaire
  - Un **positionnement territorial privilégié** recelant certaines potentialités (proximité immédiate du Luxembourg, commune de passage...) dans une logique de tourisme de proximité – a fortiori contexte de la crise sanitaire en cours et de ses prolongements éventuels
  - Des réflexions et projets à relier aux **objectifs d'amélioration de l'offre urbaine/résidentielle et du cadre de vie**
- ✓ **D'autres potentialités liées au champ de l'économie résidentielle apparaissant encore peu explorées**

### DES CHANTIERS DE TRAVAIL PRIORITAIRES

- ✓ **Conforter la dynamique commerciale sur le long terme**
  - Compte tenu du caractère stratégique des commerces hettangeois, de la concurrence périphérique existante, de l'évolution accélérée des modes de consommation, mais aussi de l'impact de la crise sanitaire sur les activités de commerce/restauration, la Ville souhaite contribuer à la consolidation de l'offre commerciale locale
  - D'où l'opportunité d'engager une réflexion ciblée – qui pourrait être relayée à l'échelle de la CCCE, au titre de sa compétence économique et de la stratégie globale à mettre en place à l'échelle communautaire, (cf. *Axe 11*) - portant sur **la définition d'une politique visant à consolider l'attractivité commerciale de la ville, maintenir une certaine diversité de l'offre et soutenir globalement le commerce de proximité** : quelques pistes indicatives ci-dessous
    - Le renforcement de **l'animation commerciale**, avec en premier lieu, l'ambition de renforcer les liens et le dialogue avec le tissu commerçant
    - Le renforcement de la **l'accessibilité aux commerces et l'adaptation des cellules**
    - Le développement de la **signalétique commerciale**
    - La **remise en état et/ou l'embellissement des vitrines**
    - La **structuration de « petits » pôles commerciaux**, par exemple au sein ou à proximité des nouvelles zones d'habitation

- La **montée en gamme de l'offre**, pour satisfaire une demande évolutive, rompue pour partie à des standards élevés (actifs luxembourgeois)
  - Le **renouvellement des formes de commerce** : commerces-relais, plateformes en ligne...
  - La définition ciblée de la **vocation commerciale du Vital Park** sur certains segments spécifiques...
- ✓ **Un positionnement touristique « de niche » à approfondir sur des produits ou fonctions ciblés**...ayant vocation à être portés et/ou relayés par la CCCE et prendre place dans le cadre d'une stratégie touristique communautaire
- La valorisation de la **réserve naturelle nationale du Stratotype de l'Hettangien** en tant que site géologique d'exception et « produit d'appel » touristique (Cf. Axe 4)
  - La structuration à l'échelle communale d'un **parcours patrimonial et urbain** (Cf. Axe 4), incluant l'aménagement de l'ouvrage Immerhof
  - Le développement de **l'hôtellerie et des services associés**, tournés notamment vers la clientèle « d'affaire » ...
  - ...sans omettre, à plus long terme, d'approfondir la réflexion portant sur l'aménagement des forêts et des cours d'eau associé au développement de nouveaux usages touristiques
- ✓ **D'autres filières porteuses à explorer à un horizon de moyen ou long terme** (liste indicative ci-dessous) ...ayant vocation à être portées et/ou relayées par la CCCE et prendre place dans le cadre d'une stratégie économique communautaire
- L'économie de la santé et du bien-être, s'inscrivant dans la dynamique du « Village médical » (cf. Axes 9/12)
  - L'économie du sport, compte tenu de l'identité et de l'inclination sportives de la ville

**DES PROJETS COMMUNAUX A COURT OU MOYEN TERME**

**L'ORGANISATION ET L'ANIMATION DE RENCONTRES « COMMERCANTES » THEMATIQUES**

Objectifs et descriptif	Mise en œuvre	Echéancier	Coûts
<ul style="list-style-type: none"> <li>→ L'objectif de <b>retisser les liens avec les commerçants hettangeois</b>, en se montrant notamment à l'écoute de leurs problématiques et attentes</li> <li>→ L'organisation et l'animation de <b>rencontres trimestrielles</b>, faisant le cas échéant une place à des interventions externes (CCCE, CCI, entrepreneurs « témoins »...)</li> <li>→ L'ambition par ce biais de redynamiser l'association commerçante pour co-construire dans la durée un projet commercial fédérateur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ <u>Maitrise d'ouvrage</u> : Commune</li> <li>→ <u>Principaux partenaires techniques</u> : Association commerçante ; CCI ; clubs d'entreprises</li> </ul>	A partir de 2020	/

### QUELQUES CONSTATS / ENJEUX

- ✓ **La communauté de communes Cattenom et Environs (CCCE), partenaire principal sur lequel s'appuyer...et peser**
  - **Un acteur incontournable sur lequel compter** : caractère relativement intégré ; multiples compétences ; politiques d'appui et de soutien au communes dans des champs divers ; etc.
  - **Un spectre d'interventions évolutif, en fonction du projet porté à l'échelle communautaire** : des compétences obligatoires qui pourraient être clarifiées, ajustée ou renforcées dans leur ambition et leur mise en œuvre (ex : développement économique ; GEMAPI ;...) ; des prises de compétences en discussion (ex : « Autorité organisatrice de la mobilité ») ; des thématiques émergentes qui pourraient être approfondies (ex : habitat ; qualité et formes urbaines ; etc.)
- ✓ **Au-delà de nombreux partenaires à prendre en considération et mobiliser dans la mise en œuvre du projet de territoire communal** : des « simples » citoyens ; acteurs socio-économiques locaux ; opérateurs qualifiés ; etc.

### DES CHANTIERS DE TRAVAIL PRIORITAIRES

- ✓ **Un pacte » politique et technique à apaiser, clarifier et enrichir à l'échelle du bloc communal**
  - **Interpeller la CCCE en vue de l'élaboration d'un projet de territoire**, pour susciter des débats de fond et renforcer l'adhésion/la cohésion communautaires
    - **Construire une vision partagée** du territoire communautaire, en y intégrant les grandes mutations économiques, écologiques et sociétales
    - Définir les **chantiers communautaires prioritaires** et leurs **modalités de mise en œuvre de ces politiques** (ex : différenciation, territorialisation, mutualisations...)
    - Formaliser une **programmation pluriannuelle**, intégrant la question des capacités financières et fiscales
    - **Améliorer la gouvernance locale** en clarifiant les prérogatives des instances communautaires (conseil, bureau, conférence des maires, conseil de développement, services) et en optimisant la interactions politiques et techniques entre la CCCE et les communes membres
    - **Anticiper les politiques contractuelles et appels à projets** portés notamment par l'Europe, l'État, la Région Grand Est ou le Département 57
    - **Mobiliser les acteurs du territoire** (élus municipaux et communautaires, partenaires institutionnels, acteurs locaux, habitants ) et ouvrir la CCCE à de **nouveaux partenariats/coopérations** (réseau associatif/citoyen, approches inter-territoriales ou inter-institutionnelles, etc.)
  - **Renforcer la reconnaissance de Hettange-Grande au sein de la CCCE et de peser en son sein**
    - Vice-présidence et élus « référents », orientation des travaux et de l'agenda politique, reconnaissance de l'intérêt communautaire de certains équipements ou structures hettangeois, etc.
- ✓ **Un projet partenarial à étoffer, au-delà de la CCCE**
  - **Envisager des partenariats à « 360 degrés »** pour valoriser le positionnement territorial spécifique de Hettange-Grande
  - **Poursuivre les partenariats sectoriels ou techniques** (ex : CAUE, MATEC ; BRGM ; Espace Info Energie ; acteurs sociaux ou sportifs ; etc.)

### QUELQUES CONSTATS / ENJEUX

#### ✓ **Une échelle de quartiers prépondérante**

- Des extensions aux villages historiques de Hettange et de Soetrich ayant favorisé la **perception d'une addition de quartiers** (les Cités, quarter Gare, Faubourg Rastenne, les Provinces...)
  - Des histoires urbaines/économiques et des types d'habitats nuancés, voire différenciés
  - Un sentiment d'appartenance marqué et des identités propres
- **Une échelle de quartiers pesant sur le fonctionnement de la ville** : organisation sociale et urbaine; liaisons physiques inter-quartiers peu évidentes voire « coupures » ; etc.
- Des **réalités/dynamiques sociodémographiques et des enjeux nuancés** par quartier

#### ✓ **Un enjeu global de mieux reconnaître et valoriser les quartiers**

- Une reconnaissance et une valorisation des quartiers allant de pair avec l'enjeu de **cultiver les singularités historiques, urbaines, patrimoniales** de la ville (cf. Axe 4)
- **Un besoin de renforcement de proximité vis-à-vis des habitants**, compte tenu notamment de la morphologie du territoire communal - ville étendue et morcelée – et des dynamiques sociales à l'œuvre
- Un enjeu qui ne doit pas faire perdre de vue **l'objectif de maintien/renforcement de la cohésion sociale et territoriale à l'échelle de la commune** : liaisons inter-quartiers, animations communes, etc.

### DES CHANTIERS DE TRAVAIL PRIORITAIRES

#### ✓ **Un projet social de la ville qui sera mis à profit pour concevoir une approche « pilote » de définition de quartiers de travail et territorialisation des politiques communales** (cf. Axe 8)

- Une analyse des besoins sociaux, en tant qu'outil d'aide à la décision, qui devrait orienter les réflexions
  - Caractérisation sociale des quartiers
  - Définition de périmètres pertinents et de contenus de politiques territorialisées
  - Mise en place éventuelle d'outils ciblés pour assurer le suivi, la mise en œuvre et l'enrichissement des politiques
- Un projet social qui pourrait par exemple aboutir
  - à la mise en place d'une antenne délocalisée de la mairie, à titre expérimental dans un premier temps ;
  - au développement de nouvelles fonctions/ prestations à envisager dans le cadre de ce nouveau maillage et plus largement à la faveur de la territorialisation de certaines politiques sociales.

### QUELQUES CONSTATS / ENJEUX

- ✓ **Des enjeux portant sur le renforcement de la capacité de la Ville « à penser et à faire » en tenant compte notamment des moyens mobilisables et des priorités d'intervention communales**
  - L'adaptation quantitative des effectifs au développement de la ville
  - La montée en qualification et la professionnalisation des pratiques aussi bien des agents que des élus
  - Des réponses « internes », mais aussi à rechercher dans le projet partenarial que la Ville enrichira chemin faisant (Cf. Axe 14)
- ✓ **Un chantier d'ores et déjà amorcé**
  - L'amorce d'ajustements organisationnels (ex : remaniement de l'organigramme)
  - Le renouvellement engagé des effectifs, dans une logique de montée en qualification

### DES CHANTIERS DE TRAVAIL PRIORITAIRES

- ✓ **Poursuivre le renouvellement et la qualification des ressources humaines**
  - Pour mémoire, dans le cadre de la présente feuille de route, sont projetés :
    - l'engagement éventuel selon une approche mutualisée, le cas échéant à l'échelle communautaire, d'un conseiller en énergie partagé à l'horizon 2022 (Cf. Axe 5) ;
    - le recrutement d'un animateur sportif diplômé à horizon 2022-2023 (Cf. Axe 6) ;
    - L'engagement périodique au CCAS d'un service civique en 2021, dans le cadre de la mise en œuvre du projet social (Cf. Axe 8) ;
    - ...auxquels s'ajoute le recrutement planifié à court terme d'un deuxième policier municipal.
  - D'autres besoins en ressources humaines pourraient être actés à moyen terme, notamment dans certains pôles apparaissant en tension au niveau des effectifs (Services techniques – Ateliers municipaux – Eau ; périscolaire)
- ✓ **L'opportunité de formaliser un « référentiel organisationnel et de pratiques »**

**Un outil visant à professionnaliser les pratiques et renforcer leur cohérence d'ensemble, au service des agents et du projet de la Ville**

  - Conditions d'accessibilité aux services publics municipaux et pratiques d'accueil des usagers
  - Formalisation d'un cadre de travail commun ; développement des interactions internes et de la transversalité
  - Parcours et formations des agents (et le cas échéant des élus)
  - Etc.

# **SYNTHESE DES PROJETS 2020-2025 SOUS PORTAGE OU PILOTAGE COMMUNAL**

# LES PROJETS COMMUNAUX 2020-2025 (EN L'ETAT)

Projet	Phasage indicatif	Coûts estimatifs
L'enfouissement des réseaux secs sur le quartier des mineurs	2021-2025	7 000 €/mètre de linéaire (Inv.)
L'accompagnement au ravalement et a la coloration des façades le long de la rue du Général de Gaulle	2021	20 000 € (aides directes)
L'amélioration de la connaissance, de la prévention et du traitement des situations de mal-logement	A partir de 2022	/
L'acquisition de l'église néo-apostolique	2020-2021	300 000 €
Favoriser et accélérer la requalification du parc de logements anciens	A partir de 2021	/
La promotion « expérimentale » de l'habitat intergénérationnel	A partir de 2022	/
La lutte contre la fracture énergétique par la mise en place d'une opération partenariale avec EDF	2021-2022	Non chiffrés en l'état
La mise en place d'une solution de transport de proximité ciblant prioritairement les publics seniors	A partir de 2021	Variables en fonction des options retenues
La sécurisation et l'apaisement de la RD 14	A partir de 2021	Part communale : entre 187 500 € et 350 000 €
La structuration et l'aménagement d'un parcours culturel et d'interprétation des patrimoines	A partir de 2021-2022	Phase 1 : 30 000 € (études + aménagements)
Le renouvellement de la flotte de véhicules	2021-2025	200 000 €/an
Le réaménagement des ateliers municipaux	2022-2023	Non chiffrés en l'état
La rénovation du château d'eau	2020-2021	300 000 €

# LES PROJETS COMMUNAUX 2020-2025 (EN L'ETAT)

Projet	Phasage indicatif	Coûts estimatifs
L'engagement dans la durée d'un projet d'amélioration de la performance énergétique	A partir de 2022	Phase 1 : 50 000 €
La rénovation du stade des carrières	2021-2022	700 000 €
La rénovation et le développement des courts de tennis	2022-2023	70 000 €
Le développement de nouveaux équipements urbains, de plein air et grand public : 2 city stades / 1 street work out	2022-2023	75 000 €
Le recrutement d'un animateur/éducateur sportif qualifié	2022-2023	50 000 €/an
L'engagement d'une analyse des besoins sociaux de la population communale	2021-2025	20 000 € (phases 1 et 2)
L'accompagnement à l'utilisation des tablettes tactiles numériques par des publics seniors	2021	/
La redynamisation du vestiaire solidaire	2021-2022	800 €
Le réaménagement et/ou le regroupement des sites scolaires, périscolaires et de restauration	2021-2025	En fonction du scénario retenu, enveloppe totale entre 2 275 000 € et 3 440 000 €  Sur ce total, engagement dès 2021 de 375 000 € (site scolaire 3)
L'organisation et l'animation de rencontres « commerçantes » thématiques	A partir de 2020	/